

## LE VIVRE ENSEMBLE

L'architecte peut-il intégrer la personne  
âgée dépendante au coeur de la société ?

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

WISEUR Léa

Promotrice : Agnès Mory

Master 2\_ 2019/2020

UCLouvain, faculté d'Architecture, d'Ingénierie architecturale, d'Urbanisme , LOCI, site de Tournai

*« Le mauvais logement est une machine à briser des gens. »*  
Paul Chemetov

## INTRODUCTION

L'architecture est un art qui convoque de nombreuses disciplines dont la sociologie. En effet, l'architecte ne conçoit pas pour lui-même, mais pour la société. Toute personne a des besoins différents, le rôle de l'architecte est de les étudier pour concevoir un projet qui répond à leurs attentes.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes ont besoin d'établissements spécialisés ; des personnes qui ne peuvent plus être autonomes, du fait de la maladie, du vieillissement ou d'un accident...

La conception de ces établissements demande une étude spécifique sur ses occupants et la compréhension de leurs fonctionnements, leurs besoins, leurs envies. Nous parlons ici, des prisons, des hôpitaux, des établissements spécialisés pour les personnes dépendantes, des maisons de retraite...

L'art de « l'habiter » questionne le rapport entre l'Homme et l'Architecture.

Dans cette recherche, nous verrons qu'avec l'évolution de la médecine et l'espérance de vie qui continue d'augmenter, des questions se posent concernant la qualité de vie des personnes vieillissantes, autant en bonne santé que malades.

Comment les accompagner au mieux dans leurs fins de vies ?

Nous avons la chance, en tant qu'étudiant de réaliser un travail de fin d'études, c'est pour moi l'occasion de traiter une thématique sociale qui m'intéresse : la population vieillissante.

Il y a maintenant 5 ans, ma grand-mère, suite à un accident vasculaire cérébral, est devenue hémiplegique, en d'autres termes, elle était paralysée de la moitié de son corps, la partie droite. Cette perte de motricité l'empêchait de marcher. Elle avait également développé des troubles de la parole, il s'agissait de difficultés à trouver et articuler les mots.

Toutes ces séquelles faisaient d'elle, une personne dépendante, elle n'était plus autonome et ne pouvait plus répondre à ses propres besoins.

Ma famille a dû prendre la lourde décision de placer ma grand-mère dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. (EHPAD)

C'était une période très difficile, à chaque visite, j'avais l'impression de me rendre dans un hôpital, nous n'étions pas libres, il y avait des règles, des horaires de visites à respecter. Je voyais son état de santé se détériorer, elle perdait de plus en plus la mémoire, avait des difficultés à me reconnaître. Elle ne recevait que très peu de visites, et passait donc ses journées seule dans sa chambre. Il y avait une grande salle commune mais elle n'y allait que dans le but de manger, ce n'était pas un espace de partage.

C'est d'avoir été témoin du fonctionnement d'un de ces établissements spécialisés, qui a été source de motivation pour mon travail de fin d'études.

L'objectif de ce TFE est d'amener des réponses à la question :

### **L'architecte peut-il intégrer la personne âgée dépendante au cœur de la société ?**

Mon étude se réalisera en trois temps, pour tenter d'apporter des solutions adaptées à la problématique posée.

Dans un premier temps, l'étude est uniquement théorique. Elle consiste à analyser le contexte actuel, questionner la place de la personne âgée dans la société ainsi que de comprendre la dépendance et ce que cela implique. Une étude de terrain complètera cette partie théorique.

Dans un second temps, nous prendrons connaissance de travaux déjà réalisés sur le sujet et nous étudierons des solutions architecturales qui ont été apportées.

Enfin, après avoir récolté et étudié toutes ces données, je ferai part de mes recherches en proposant un projet qui tentera de répondre au mieux à la problématique donnée.

## TABLE DES MATIERES

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	p.7	<b>III. Une infrastructure motrice du «vivre ensemble»</b>	p.91
<b>I. De l'habitat individuel à l'établissement spécialisé</b>	p.15	1) Le site	p.93
A. La place de la personne âgée dans la société.		2) L'implantation	p.101
1) Qu'est-ce que vieillir ?	p.17	3) Le programme	p.109
2) Une population vieillissante, toujours plus nombreuse	p.21	<b>CONCLUSION</b>	p.121
3) L'isolement social	p.27	<b>REMERCIEMENTS</b>	p.129
B. L'institution comme habitat d'une population vulnérable.		<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	p.131
1) La dépendance	p.31	<b>ICONOGRAPHIE</b>	p.137
2) L'EHPAD, un habitat adapté?	p.39	<b>ANNEXES</b>	p.143
3) L'image péjorative des institutions	p.49		
<b>II. Un habitat alternatif</b>	p.57		
A. Recherche de typologies adaptées			
1) Le support	p.59		
2) L'habitat partagé	p.65		
3) L'habitat intergénérationnel	p.69		
B. Etude de cas			
1) 1TOIT2ÂGES	p.75		
2) BRUTOPIA, Bruxelles	p.79		
3) BON SECOURS, Arras	p.85		

L'architecte peut-il intégrer la personne âgée dépendante au coeur de la société?

Partie I - De l'habitat individuel à l'établissement spécialisé

## **I. De l'habitat individuel à l'établissement spécialisé**



Illustration (2), Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière »

## A. La place de la personne âgée dans la société.

### 1) Qu'est-ce que vieillir ?

« Prendre de l'âge, aller peu à peu vers une période plus avancée de sa vie. »<sup>1</sup>

Telle est la définition du dictionnaire, mais vieillir c'est un processus complexe, propre à chacun, avec de nombreuses inégalités.

Pour généraliser, au cours de sa vie, l'homme passe par différentes étapes. On peut les classer en différents « âges » ;

- Le 1<sup>er</sup> âge ; représente l'apprentissage.

- Le 2<sup>ème</sup> âge ; représente l'entrée et le parcours dans la vie active.

- Le 3<sup>ème</sup> âge ; représente l'atténuation des capacités, qu'elles soient physiques ou psychologiques.

- Le 4<sup>ème</sup> âge ; représente la perte de certaines capacités fondamentales, entraînant une perte d'autonomie.

A ce stade, l'individu devra bénéficier d'aides extérieures pour maintenir une bonne qualité de vie.

Dans le cas présent, l'âge ne reflète pas un nombre, mais une étape de vie. Il est donc variable d'un individu à l'autre puisque chaque parcours est différent, par conséquent l'entrée ou la sortie d'un âge est propre à chacun.

<sup>1</sup> «vieillir», dictionnaire Larousse

Un des changements notoires entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> âge est la disponibilité. En effet, la retraite engendre du temps disponible brutalement libéré. Certaines personnes, profitent de ce temps, pour faire du sport, lire, jardiner, garder leurs petits-enfants, partager avec leurs amis etc... Cette disponibilité peut être perçue soit comme l'opportunité de faire des activités pour lesquelles le temps manquait, soit à l'inverse, perçue comme source d'anxiété. Il est constaté qu'une personne qui, après la retraite reste active, a tendance à être en meilleure santé.<sup>2</sup>

Le vieillissement est un changement perçu différemment. Le changement est physique mais peut être également psychologique. Cela demande une adaptation et d'une certaine manière une acceptation. La vie à un début et une fin. La notion du temps prend une grande importance. En effet il n'est pas rare d'entendre des personnes âgées, relater de vieilles histoires du passé et se remémorer des moments vécus. La mémoire est précieuse. Bon nombre de personnes âgées angoissent à l'idée de développer des pertes de mémoires, la mémoire représente leurs identités.

*« Heureusement, quand on est jeune, on ne se rend pas compte de la vieillesse ; sinon, on ne vivrait pas, on se laisserait aller. Oh, pendant ma jeunesse, c'était tellement beau... on a envie de faire plein de choses quand on est jeune, parce que la vie, ça nous paraît pas important ; enfin, on ne se rend pas compte de son importance. Le plus dur, c'est de voir tous les projets non réalisés. C'est vrai, c'est dur. Et puis, maintenant, à quoi bon. J'suis bien trop vieille, j'peux plus rien faire, c'est fini pour moi tout ce temps... »<sup>3</sup>*

<sup>2</sup> Dutilleux P. Les parcours de vie

<sup>3</sup> Marie Marchand, « Regard sur la vieillesse »

De plus, la personne âgée se voit vieillir physiquement, peut avoir des difficultés à marcher, un sentiment quotidien de fatigue. Elle doit accepter que son corps ait pris de l'âge. Nombreux sont les personnes âgées qui n'acceptent pas ce changement, et sont dans le déni. Accepter ces changements reviendrait pour elles, à faire le deuil de leur soi-même, et de ce que ces personnes étaient.

*« C'est normal que je ne sois pas trop bien, un vieux, ça va mal, ça se déboîte de partout, y'a plus grand-chose de bon en lui. »<sup>4</sup>*

Le lieu de vie joue un rôle décisif dans l'acceptation de ces nouveaux changements constate le Dr DUTILLEUX, puisqu'il peut accompagner l'individu et ainsi soit lui offrir de bonnes conditions de vie malgré les pertes de capacités, ou à l'inverse accentuer la difficulté, par conséquent accentuer l'anxiété.

Une maison individuelle en banlieue qui semblait à l'époque agréable devient vite contraignante en comparaison à un petit appartement en centre-ville, avec de multiples équipements et commerces de proximité.

Les déplacements de plus en plus difficiles, l'éloignement des enfants, des amis, l'individu s'isole peu à peu.

Combien de personnes âgées vivant seule n'arrive plus à entretenir la grande maison familiale ?

Cette maison était parfaite pour accueillir une famille, mais aujourd'hui elle semble si grande. La maison n'a pas changé pourtant, mais l'usage, oui. Finalement la maison devient une charge. Par conséquent, le vieillissement questionne l'usage.

<sup>4</sup> Marie Marchand, « Regard sur la vieillesse »



Illustration (3), Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière »

## 2) Une population vieillissante, toujours plus nombreuse

Il n'y a pas d'âge qui catégorise une personne comme étant « âgée », puisque comme nous venons de le voir chaque parcours est unique.

On peut être « vieux à 40 ans, comme jeune à 80 ans ».

Donc sur quoi nous baser ? Quel âge peut être dit « de référence » ?

Il y a trois possibilités ;

- La première est la définition démographique. Si nous définissons les personnes âgées comme étant les 10% de la population la plus vieille, on considère qu'une personne est dite « âgée » à 65 ans, cela en se référant à la démographie.

- La seconde possibilité est la définition épidémiologique. On pourrait également établir cet âge en s'appuyant sur l'état de santé du patient, en d'autres termes, un seuil d'invalidité pourrait être défini.

- Et enfin, la définition socio-économique. Cette dernière possibilité serait de prendre en compte le rôle économique et social de la personne, notamment par le biais du monde du travail, l'âge de vieillesse serait calculé sur base de la proportion de personnes sans activité professionnelle atteignant un taux prédéfini, tel que 90%.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Michel Platzer et Béatrice Monnier, « concevoir et construire un EHPAD »

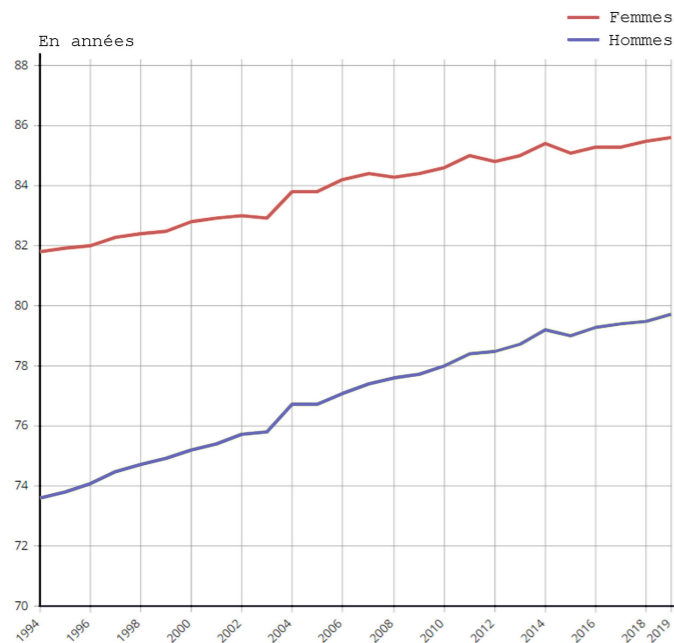
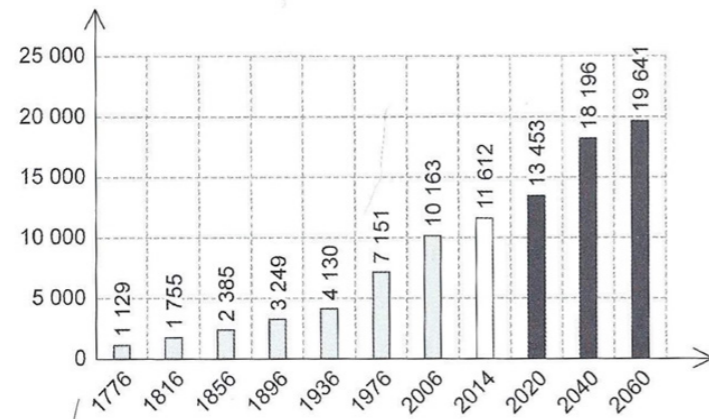


Illustration (4), Nombre de Français de plus de 65 ans, 1776-2060  
Illustration (5), Insee, Espérance de vie à la naissance selon le sexe en 2018

Dans le domaine des statistiques, l'âge donné pour être considéré comme une personne dite « âgée » est de 65ans. Dans le graphique en correspondance, nous remarquons que le nombre de personnes de plus de 65 ans n'a fait qu'accroître depuis 1776 à nos jours, en passant d'environ 1 million à environ 13 millions. De plus, les statistiques prévoient que l'augmentation atteindra 19 millions pour les années 2060, chiffre fiable étant donné que les personnes qui auront plus de 65 ans en 2060, sont aujourd'hui déjà nées.

En 1776, le nombre de personne de plus de 65 ans représentait 4% de la population, mais en 2060 cette part devrait être de 27%.

Au XVIIIe siècle, en France le territoire était majoritairement rural, les personnes vieillissantes qui n'étaient plus autonomes demeuraient chez leurs enfants jusqu'au bout. Elles passaient donc presque inaperçues dans la société.<sup>6</sup>

Mais en 2060, dans une France presque totalement urbanisée, quelle place pourrions-nous donner à 20 millions de personnes âgées ?

Comme nous pouvons le constater sur le graphique de l'INSEE, en 24 ans, la femme gagne 3,5 ans d'espérance de vie, quant à l'homme, il gagne près de 5,8 ans.<sup>7</sup>

Même si nous connaissons approximativement le nombre de personnes âgées en 2060, il est difficile d'évaluer leurs futurs besoins, puisque que nous sommes dans l'incertitude concernant leurs futurs états physiques et psychologiques.

<sup>6</sup> Michel Platzer et Béatrice Monnier, « concevoir et construire un EHPAD »

<sup>7</sup> Insee, Espérance de vie à divers âges

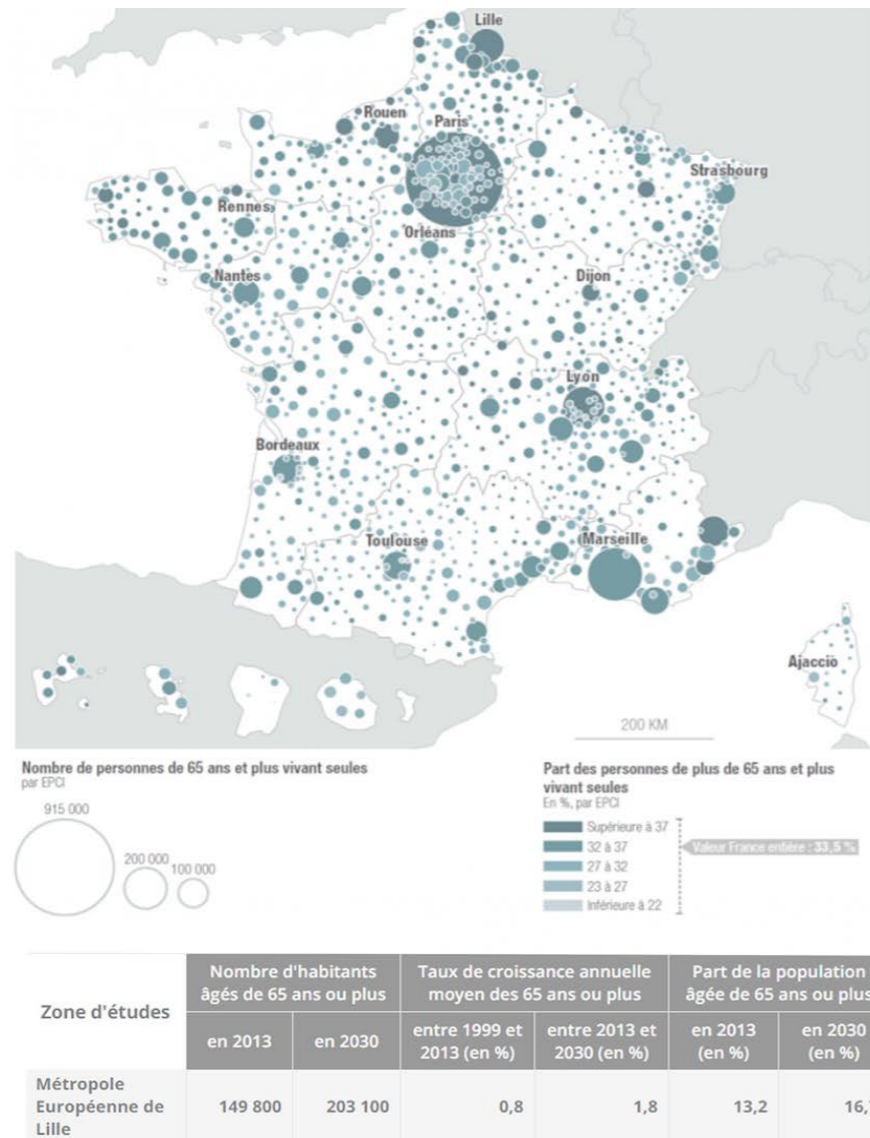


Illustration (6), ANCT, «Le vieillissement de la population et ses enjeux »  
Illustration (7), Insee, «Nombre de personnes âgées dans la MEL»

C'est donc dès maintenant qu'il faut se poser des questions, et essayer d'anticiper pour permettre d'offrir une meilleure qualité de vie à une future génération plus âgée et plus nombreuse.

Le plan en correspondance de l'Agence National de la Cohésion des Territoires (ANCT), recense la part en France des personnes de plus de 65 ans vivant seules. Nous pouvons constater que les chiffres les plus élevés se trouvent en métropole.

La finalité du travail de fin d'études étant de développer un projet qui serait potentiellement une réponse à l'intégration des personnes âgées dépendantes, il semble donc intéressant de chercher un site concerné par cet afflux de population vieillissante.

Nous remarquons que certaines villes telles que Paris, Lille, Lyon ... sont concernées avec une part supérieure à 37%.<sup>8</sup>

Notre intérêt se portera sur Lille, puisque l'augmentation importante du nombre de personnes de plus de 65 ans dans les années à venir va impacter la Métropole Européenne Lilloise.

En effet, de 2013 à 2030, l'INSEE estime une hausse de 36% en seulement 17 ans. Les personnes âgées représenteront 16,7% de la population lilloise. Il y a donc un enjeu important en termes de logements.

Une telle augmentation suggère que des problématiques liées à la mobilité mais également à la prise en charge des personnes âgées se poseront de façon accrue dans les années à venir dans la métropole lilloise.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> ANCT, « Le vieillissement de la population et ses enjeux »

<sup>9</sup> Insee, statistique de l'état civil et estimations de la population



Illustration (8), Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière »

### 3) L'isolement social

La société actuelle crée une réelle opposition entre la jeunesse et la vieillesse. En effet, la société tend à privilégier la jeunesse dite « active » au détriment de la vieillesse. C'est le cas, dans le monde du travail, où, passé un certain âge, il est difficile de trouver un emploi. Les entreprises, préfèrent engager des personnes jeunes avec peu d'expérience que des personnes en fin de carrière. L'âge est le premier facteur de discrimination dans l'emploi en France.

Un test a été fait lors d'un entretien d'embauche dans lequel plusieurs candidatures ont été déposées. Celle d'un candidat de référence, à savoir un homme âgé de 28 à 30 ans dont le nom et le prénom sont à consonance française, et celles de candidats factices susceptibles d'être discriminés de par le sexe, l'âge, l'apparence physique...

Ce test a démontré qu'un candidat âgé de plus de 48 ans, a trois fois moins de chances d'obtenir un emploi à un entretien d'embauche, qu'un candidat de 28-30 ans. <sup>10</sup>

Privilégier un candidat pour son âge constitue une discrimination directe, cela est interdit par la loi.

*« Toute décision de l'employeur doit être prise en fonction de critères professionnels et non sur des considérations d'ordre personnel, fondées sur des éléments extérieurs au travail. A défaut, des sanctions civiles et pénales sont encourues. »* <sup>11</sup>

<sup>10</sup> Anne-Marie Guillemard, « Pourquoi l'âge est-il en France le premier facteur de discrimination dans l'emploi? »

<sup>11</sup> Code du travail, « La protection contre les discriminations »

Malheureusement ces méthodes sont très répandues dans la société actuelle, l'employeur étant libre dans le choix des candidats, il est difficile de prouver une discrimination à l'embauche.

Les personnes vieillissantes se sentent comme différentes et rejetées de la société, bon nombre d'entre elles, n'ayant ou ne trouvant pas de travail, s'isolent peu à peu. L'individu a le sentiment d'être écarté en perdant son rôle socio-économique dans la société. Cet isolement social les conduit à rester chez elle, pour certains, se rendre au travail c'est l'obligation de sortir ; en les privant d'un travail, cela les coupe peu à peu de la société et du monde extérieur. Il y a plusieurs types d'isollements : physiques et moraux.

L'isolement est ;  
« la séparation d'un individu ou d'un groupe d'individus des autres membres de la société. » <sup>12</sup>

Cet isolement est aussi valable au sein de la cellule familiale. En effet, en l'espace de deux siècles, la structure familiale a beaucoup évolué. Autrefois, les aînés vivaient avec les plus jeunes, ils étaient à leurs charges et rendaient en contrepartie quelques services, comme s'occuper des petits enfants. Il n'était pas rare d'observer trois ou quatre générations cohabiter sous le même toit.

Aujourd'hui, l'archétype de la maison familiale traditionnelle se base sur deux générations, comprenant les parents ainsi que les enfants. Les grands parents quant à eux, vivent séparément.

---

12 « Isolement », dictionnaire Larousse

Ce choix est fait par faute de place, besoin d'indépendance ou d'intimité.

De plus, l'augmentation des divorces et donc l'augmentation du nombre de familles recomposées, a un effet néfaste sur les liens générationnels.

Certaines de ces personnes âgées reçoivent très peu ou jamais de visites, de leurs amis ou leurs familles. Cela s'aggrave dans le cas où la personne est malade, a des pertes de mémoire ou des difficultés à s'exprimer.

Inconsciemment, les individus associent la vieillesse à la mort et être confronté à une personne âgée avec des symptômes de vieillesse, leurs fait peur, alors ils préfèrent s'en éloigner.

« La vieillesse d'autrui nous renvoie à notre propre mort » <sup>13</sup>

Tous ces facteurs poussent peu à peu la personne vieillissante à s'isoler. La solitude peut avoir de lourdes conséquences.

---

13 Marie Marchand, « Regards sur la vieillesse »



Illustration (9), Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière »

## B. L'institution comme habitat d'une population vulnérable.

### 1) La dépendance

La notion de dépendance fait débat, comme l'illustre Pascal CHAMPVERT, président de l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Il condamne « l'âgisme » et pense que le terme « dépendant » n'est pas approprié.

*« Qu'est-ce que la dépendance? Nous sommes tous dépendants. Dépendants de notre entourage familial, amical, professionnel... Dépendants les uns des autres du moment où nous vivons en société. Ce terme de « dépendant » accolé aux personnes âgées ne signifie donc rien ! La France est le seul pays au monde à l'utiliser. De plus, le terme revêt une connotation péjorative. La seconde moitié du XXème siècle est le temps où tous les peuples revendiquent leur indépendance. Tout le monde veut être indépendant. Et l'on accole un terme dévalorisé et dévalorisant à ceux (les personnes âgées fragiles) dont on a une très mauvaise image. Dans l'inconscient de la société, ce terme a un sens. Il est une production sociale. Il s'agit de montrer combien on disqualifie ces personnes.*

*Comment, en les stigmatisant comme dépendantes, on refuse de les considérer comme des citoyens à part entière! Dès l'instant qu'une personne est déclarée dépendante (sa famille, son entourage, des professionnels) la société estime qu'il n'est plus nécessaire de lui demander son avis. »<sup>14</sup>*

Mais nous avons vu que le vieillissement était un concept flou, basé sur des statistiques, qu'en est-il de la dépendance ? Comment se mesure-t-elle ?

<sup>14</sup> Pascal Champvert, « Pour une politique de l'âge respectant éthique et économie. »

### Fiche récapitulative de l'évaluation

Nom et prénom : ..... Naissance : ..... Age : .....

Adresse : .....

**MODÈLE AGGIR** Niveaux A, B ou C pour les activités corporelles, mentales, domestiques et sociales

**Activités réalisées par la personne seule**

	S	T	C	H	Code	
1. Transferts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour chaque item cochez les cases quand les conditions ne sont pas remplies (réponse NON) :
2. Déplacements à l'intérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Toilette	haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>S Spontanément</b> <b>T Totalement</b> <b>C Correctement</b> <b>H Habituellement</b>
	bas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Elimination	urinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	fécale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Habillage	haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Puis codez secondairement par A, B ou C selon le nombre d'adverbes cochés dans les quatre cases S à H.
	moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	bas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Cuisine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Alimentation	se servir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	manger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8. Suivi du traitement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A : fait spontanément, totalement, correctement et habituellement, aucun adverbe n'est coché
9. Ménage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C : ne fait pas, tous les adverbes sont cochés
10. Alerter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B : une partie des adverbes seulement est coché
11. Déplacements à l'extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. Transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13. Activités du temps libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14. Achats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15. Gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16. Orientation	dans le temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Groupe iso-ressources <input type="checkbox"/> Défini par le système informatique
	dans l'espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17. Cohérence	communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le numéro d'étude et le numéro séquentiel de la personne sont des informations spécifiques utiles pour GALAAD

Etude ..... Numéro séquentiel .....

CNAMTS septembre 2004

La dépendance en France possède son système de mesures, qui permet de connaître l'échelle de difficultés, qu'une personne seule, va rencontrer à effectuer des actions du quotidien. Ce système est une grille appelée AGGIR « Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources ».

La grille évalue les capacités de la personne âgée à accomplir 10 activités corporelles et mentales, dites activités discriminantes et 7 activités domestiques et sociales, dites activités illustratives. Ces activités sont, par exemple, s'habiller, manger mais aussi cuisiner ou encore faire des achats... En fonction de sa perte d'autonomie, la personne pourra obtenir des aides et intégrer les EHPAD. <sup>15</sup>

Mais les catégories permettent de généraliser alors qu'au contraire ne faudrait-il pas faire du cas par cas ? Ce n'est pas parce que deux personnes sont classées dans une même catégorie qu'elles possèdent un même champ d'action. L'habitat devrait permettre à l'individu de s'épanouir et se stimuler dans des activités qu'il aime et peut faire.

L'architecture de par son programme pourrait donner accès à certains usages spécifiques, tel que l'habitat participatif qui permet à l'habitant de s'investir au sein de la collectivité. Cela permet à la personne âgée dépendante de stimuler sa mobilité, d'être épanouie socialement, tout en étant dans un environnement sécurisé.

GIR

1	Présence continue nécessaire
2	Assistance requise dans la plupart des activités de la vie quotidienne ou surveillance permanente
3	Aide pour les soins corporels, plusieurs fois par jour
4	Aide pour la toilette et l'habillage, ou aide pour les soins corporels et repas
5	Aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
6	Personne autonome

Figure 3 – Répartition des bénéficiaires de l'APA par niveau de dépendance en 2017

*en %*

Au 31 décembre	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
À domicile	2	17	23	58	100
En établissement	16	43	18	23	100

Champ : France hors Mayotte.

Le schéma en correspondance synthétise les différents profils, soit les catégories selon l'AGGIR, à l'issue des résultats obtenue après remplissage de la grille par la personne âgée.<sup>16</sup>

- GIR 1 ; Personne alitée ou en fauteuil, dont les facultés psychologiques sont totalement altérées. L'individu aura besoin d'une assistance et surveillance permanente.

- GIR 2 ; Personne alitée ou immobilisée en fauteuil, dont les facultés psychologies sont partiellement altérées. L'individu aura besoin d'une assistance et une surveillance constante.

- GIR 3 ; Personne dont les capacités mentales sont conservées mais connaissant des troubles de la mobilité. Le besoin d'assistance est ponctuel.

- GIR 4 ; Personne connaissant de faibles troubles de la mobilité mais pouvant se déplacer avec facilité. L'assistance est néanmoins nécessaire pour les soins corporels.

- GIR 5 ; Personne pouvant effectuer tous les gestes du quotidien mais qui peuvent avoir besoin d'une assistance occasionnelle pour les soins corporels ou tâches ménagères.

- GIR 6 ; Personne autonome.

Illustration (11), Cap retraite, « Évaluer le degré de dépendance (GIR) avec la grille AGGIR. »

Illustration (12), Insee, « Personnes âgées dépendantes »

<sup>16</sup> Cap retraite, « Évaluer le degré de dépendance (GIR) avec la grille AGGIR. »

Pour connaître le nombre de personnes âgées dépendantes, nous pouvons nous baser sur le nombre de versements de l'APA, qui est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Il s'agit d'une subvention qui est accordée aux personnes dites « dépendantes » pour survenir à leurs frais, puisque les EHPAD sont un service avec un coût relativement élevé. D'autres personnes obtiendront des fonds pour une aide à domicile. En fonction des résultats obtenus à l'évaluation AG-GIR, une personne pourra ou non rester chez elle. Autrement dit, les personnes ayant atteints un certain seuil d'autonomie seront orientées vers un établissement spécialisé.

Selon l'INSEE, en fin d'année 2017, la France comptait 1,5 millions de personnes dépendantes, dont 59 % d'entre elles vivaient à domicile avec une aide, les 41 % restant vivaient en milieu spécialisé. Avant l'âge de 90 ans, les aides à domicile sont privilégiées, les personnes vieillissantes souhaitent rester le plus longtemps possible chez elle. Nombreuses sont les personnes qui possèdent une vision négative de l'EHPAD.<sup>17</sup>

Selon la DRESS, on atteindrait 2,3 millions de personnes dépendantes en 2060.<sup>18</sup>

Il est difficile d'envisager une solution alternative d'habitat à l'institution pour les personnes dont les facultés psychologiques sont totalement altérées, autrement dit les GIR 1. Ces personnes ont malheureusement besoin d'une surveillance, d'un encadrement pour leur sécurité.

<sup>17</sup> Insee, « Personnes âgées dépendantes »

<sup>18</sup> Aude Lecroart, Olivier Froment, Claire Margot, Delphine Roy, « Protection des populations âgées dépendantes; deux méthodes. »

Cependant pour les personnes ne devant pas avoir recours à des assistances permanentes, pour les personnes ayant conservés une autonomie mentale, le maintien au domicile est possible.

L'architecte doit concevoir des habitats adaptés pour permettre de renforcer l'autonomie.

L'intérêt du TFE se porte sur ces types d'habitats que nous développerons dans les chapitres suivants tel l'habitat alternatif. Une architecture qui permettrait d'offrir à la personne âgée dépendante une stabilité et de bonnes conditions de vie, en lui faisant bénéficier de toute l'assistance dont elle a besoin mais sans pour autant entrer en institution. La notion « alternatif » représente un « entre-deux ».

L'ambition ne serait pas de concevoir un habitat pour lutter contre la dépendance mais pour accroître l'autonomie. Dans cette idée, la démarche est positive, on ne perçoit pas la dépendance comme une fatalité. L'individu possède des déficiences physiques et/ou mentales, qui peuvent s'avérer être dans certains cas handicapantes, mais l'habitat pourrait permettre la stimulation de capacités au travers d'activités adaptés. Autrement dit, proposer un programme qui permettrait de conserver d'une certaine façon une indépendance.<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabillon, Robert Grabczan, « Habitat et vieillissement »



Illustration (13), Résidence d'Amboile, EHPAD, Ormesson-sur-Marne

## 2) L'Ehpad, un habitat adapté?

Lorsque le logement devient trop contraignant, et qu'une assistance devient nécessaire, deux solutions s'offrent à la personne âgée ;

- La première est d'envisager un déménagement vers un nouveau type d'habitat, vers un logement plus adapté.

Cette décision est difficile à prendre. Les contraintes liées au logement s'atténuent, mais l'individu doit s'adapter à son nouvel habitat, prendre de nouvelles habitudes, créer de nouveaux liens sociaux.

- La seconde est de rester, malgré les difficultés, dans son logement. Le risque étant l'isolement progressif au même rythme que la réduction des capacités physiques. <sup>20</sup>

L'Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante est une résidence de services.

Comme vu précédemment, il offre une possibilité d'accueil à des personnes âgées dépendantes dont le logement est devenu trop contraignant. Pour cela, l'établissement comprend des assistances médicales ainsi que des unités de soins pour pouvoir accueillir un individu sur une période indéterminée.

Généralement, la personne âgée dépendante, appelée résidente peut bénéficier d'une chambre ainsi qu'un accès à un ou à des espaces communs. <sup>21</sup>

<sup>20</sup> Dr Phillipe Dutilleux, « Parcours de vie »

<sup>21</sup> Ehpad, « Qu'est ce qu'un Ehpad? Quelle definition? »



Illustration (14), Plan d'implantation, Résidence d'Amboile

Nous avons pu constater que les personnes âgées souffraient d'isolement, que cela pouvait entraîner une anxiété, un mal-être, c'est d'autant plus vrai pour les personnes en Institution.

Les résidents peuvent recevoir leurs proches, mais malheureusement certains ne reçoivent aucune visite, et n'ont donc aucun contact avec le monde extérieur.

Selon Jean-Pierre CLEMENT, Responsable de l'axe épidémiologie des démences à IENT de LIMOGES, il a été constaté que chez les personnes âgées de 65 ans et plus, 20 % souffriraient de symptômes dépressifs. En institution, 30 à 40 % des résident(e)s seraient dépressifs. Dans ces 30 à 40 %, 10 à 15 % des résidents présenteraient des symptômes dépressifs la première année de leurs entrées en EHPAD. <sup>22</sup>

L'architecture peut-elle être mise en cause ?

Après l'analyse de différentes EHPAD, par des médecins de l'hôpital CORENTIN CELTON, certains points négatifs ont été soulevés, tel que l'absence d'intimité, l'insécurité, l'isolement ou encore les nuisances sonores...

Ces situations inconfortables sont généralement le résultat de contraintes économiques et d'un désir de vouloir rentabiliser la construction.

Le vieillissement demande de répondre à des besoins spécifiques, par conséquent l'architecture doit s'adapter au vieillissement mais est-ce vraiment le cas aujourd'hui ?

<sup>22</sup> Dr Stephan Meyer, « La dépression en Ehpads, un diagnostic à réévaluer »



Plan de rez-de-chaussée  
Le vaste hall traversant à double hauteur donne sur le jardin. Ce niveau accueille deux UHR de 12 lits

organisées autour d'un patio.  
1. Salle de restaurant  
2. Cuisine ouverte

3. Salle de soins  
4. Accueil CLIC  
5. Salon de coiffure

6. Salle à manger des familles  
7. Accueil général  
8. Accueil de jour

Illustration (15), Plan REZ, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne

Que dire des institutions dont l'accès se fait uniquement par voiture, puisqu'elles sont trop excentrées pour bénéficier de transport en commun à proximité ?

Que dire de la conception d'un EHPAD devenant voisin d'un funéraire ?

Que dire d'une unité fermée traitant de patients avec de graves déficiences mentales dont l'accès à certains espaces se fait par le biais de coursives extérieures au 4ème étage ?

Peut-on parler dans les cas présents de maltraitance ou alors d'inadaptation du bâtiment pour remplir sa fonction première ?

« Dans l'art du soin, architecte et médecin sont complémentaires. Le médecin doit favoriser l'espérance de vie sans augmenter le handicap. L'architecte doit s'adapter aux vieillissements, à cette fragilité du corps et de l'esprit, et ainsi permettre de pallier, au moins en partie, à ces handicaps en innovant, en faisant émerger l'art de l'habitat, par des matériaux et des concepts novateurs. On parle alors d'architecture prothétique. Elle doit permettre aussi à l'âme de la vieillesse de se dévoiler, en compensant les déficits sensoriels, physiques, et en se préoccupant du psychisme. L'Homme dans cette structure doit pouvoir retrouver son intégrité d'Homme abandonnant ainsi sa chrysalide de personne âgée. »<sup>23</sup>

Dans des conceptions aussi spécifiques que les EHPAD, l'architecte doit tenir compte de l'usage. Pour répondre à tous les enjeux, chaque étape de la conception doit être murement réfléchie.

<sup>23</sup> Souchon Sandrine, Nogues Florence, Jibidar Hablati, « L'architecture peut-elle être source de maltraitance ? Un regard de géiatres »

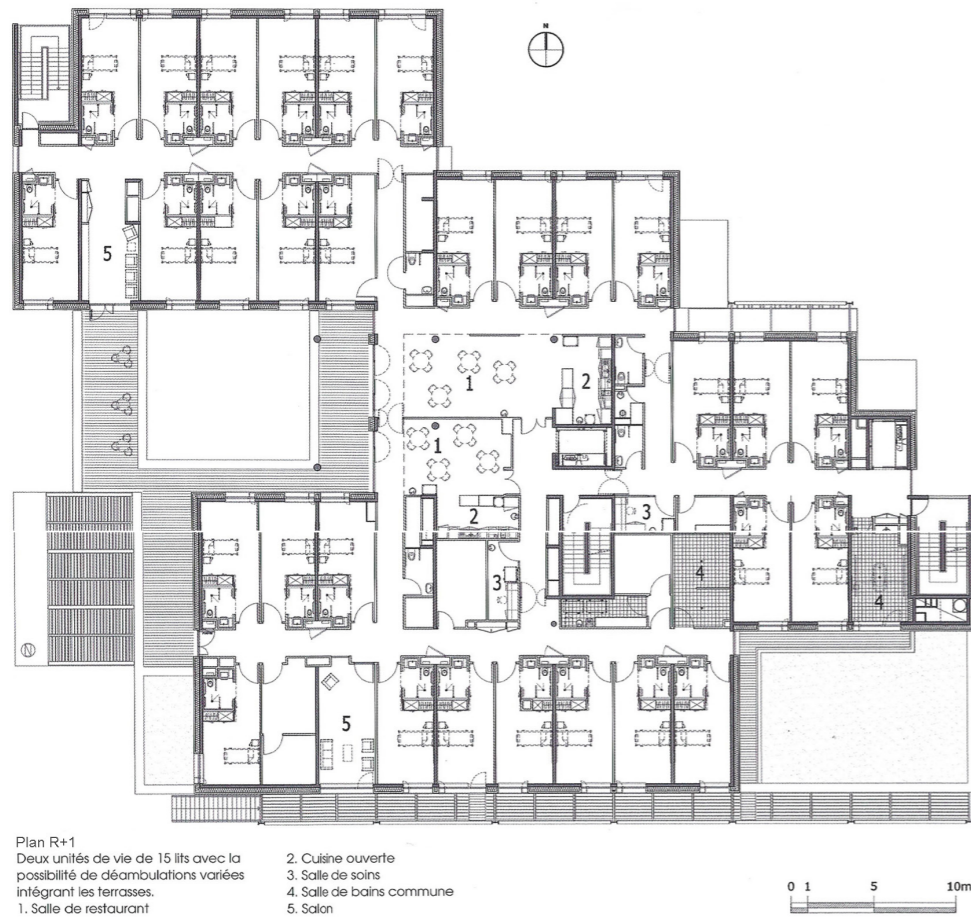


Illustration (16), Plan R+1, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne

Une des étapes clés est l'implantation du bâtiment. Cela aura un impact sur les rapports sociaux. Une conception en centre-ville permettra de créer des liens avec les personnes extérieures à l'établissement ainsi qu'entretenir le lien inter-générationnel, lien qu'on retrouvera plus difficilement dans une construction excentrée. Aujourd'hui, nombreux sont les EHPAD isolés. Mais en éloignant les institutions des villes, en d'autres termes en les isolant, n'est-ce pas d'une certaine façon nier la vieillesse ?

De plus, généralement au fil de sa vie, un individu dont le processus de vieillissement réduira son champ d'action, de la ville au quartier, puis à l'échelle de la maison, dans les pièces de vie commune à la chambre, pour finir du fauteuil à son lit. Pour parer à l'isolement, l'architecture doit optimiser l'accessibilité aux différents supports.

De multiples éléments architecturaux peuvent avoir un impact sur le bien-être et donc sur la qualité de vie.

La lumière est l'un de ces enjeux, favoriser la lumière naturelle est apaisant. En vieillissant l'individu développe des pertes d'acuité visuelle, il est donc plus sujet aux chutes. Pourtant par rentabilité, généralement les circulations en EHPAD se font par le biais de longs couloirs éclairés par lumière artificielle qui peuvent sembler oppressant et anxiogène pour la personne âgée.

« Près d'un quart des pertes d'équilibre sont provoquées par un défaut de conception ou d'aménagement de l'environnement »<sup>24</sup>

<sup>24</sup> Souchon Sandrine, Nogues Florence, Jibidar Hablati, « L'architecture peut-elle être source de maltraitance ? Un regard de gériatres »

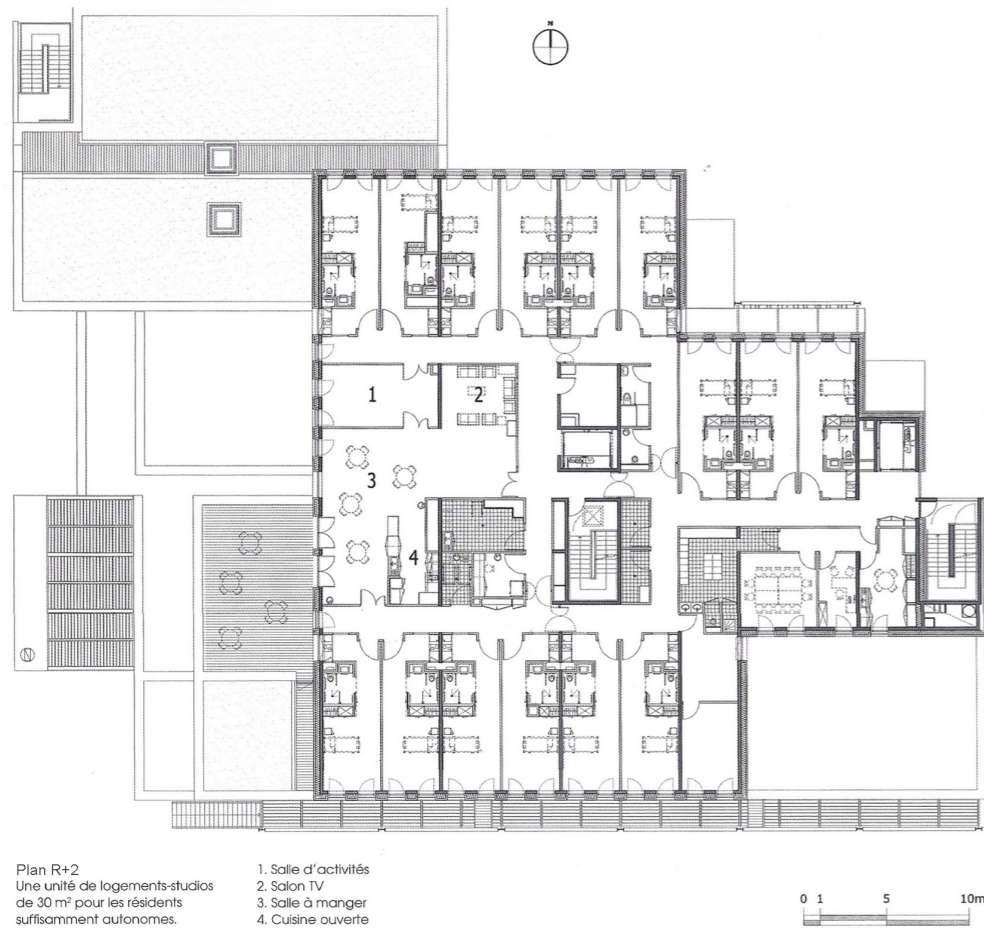


Illustration (17), Plan R+2, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne

Prenons l'exemple de la Résidence d'AMBOILE, conçue par l'agence d'architecture JEGER et MERLE en 2015.

Cette architecture d'apparence contemporaine et chaleureuse de par ses matériaux, peut accueillir 84 résidents.

En termes d'implantation, le bâtiment se trouve sur une route départementale à l'entrée d'une zone commerciale.

Lorsque l'on prend connaissance des plans, on constate que cette conception nouvelle suit l'archétype traditionnel de l'EHPAD.

Les espaces communs sont standards. On relève : un accueil, trois espaces de restauration, un salon de coiffure, deux petits espaces de détente, un jardin clos et un petit espace consacré aux activités. Les espaces nuits sont séparés des parties communes.

Les chambres avec salle de bain attenante de 25 m<sup>2</sup> alignées sont desservies par de longs couloirs étroits, éclairés artificiellement. Les chambres orientées sud offrent des cadrages sur le jardin, celles orientées nord offrent des cadrages sur la route départementale. Cependant, le deuxième étage propose des studios de 30 m<sup>2</sup> pour les résidents plus autonomes, à la différence des chambres dans les étages inférieurs, une cuisine est ajoutée à l'aménagement.

Nous pouvons nous questionner, l'EHPAD permet d'accueillir la personne âgée dépendante, permet de lui offrir les soins dont elle a besoin, mais permet-elle réellement un épanouissement de l'individu ?

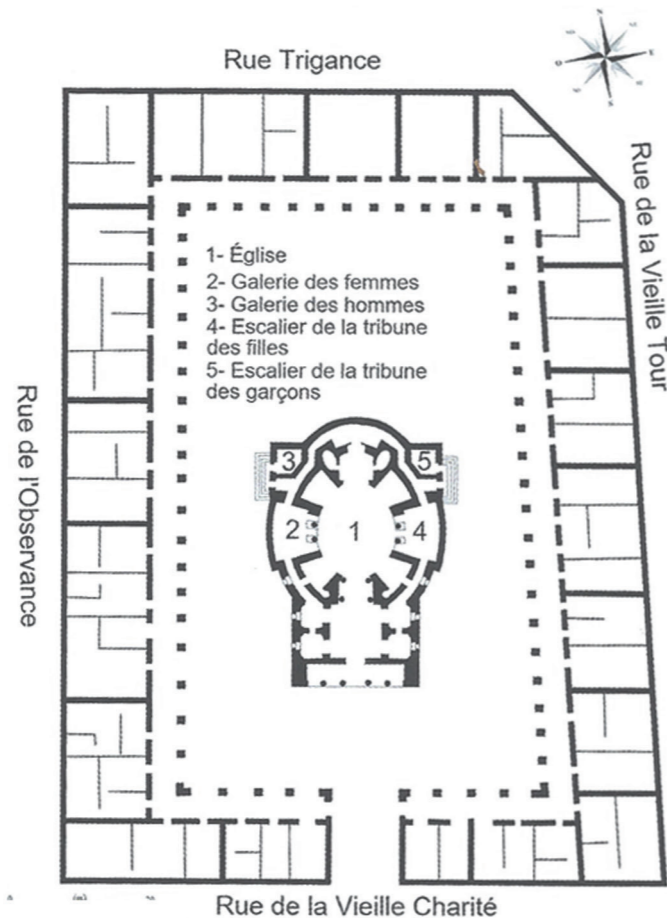


Illustration (18), Pierre Puget, La vieille Charité, Marseille

### 3) L'image péjorative des institutions.

Les personnes âgées dépendantes ont souvent des réticences à l'entrée en EHPAD, nous allons tenter d'en comprendre la provenance.

Le sociologue Dominique ARGOUD, s'est penché sur cette question. Il explique que l'hébergement renvoie l'individu à l'idée d'un lieu de vie fermé, à l'inverse l'habitat individuel inspire une ouverture du logement sur le monde extérieur.

Cette vision résulterait du passé historique de la conception des EHPAD. En effet, pendant plusieurs siècles, les institutions collectives pour personnes âgées dépendantes prônaient des politiques d'enfermements. La dépendance renvoyait l'image d'une vulnérabilité qui était, au sein de l'opinion publique, perçue comme indésirable. Ne pas pouvoir répondre à ses propres besoins était néfaste à l'évolution de la société.<sup>25</sup>

Avant le XIXème siècle, les hospices et hôpitaux étaient confondus, les personnes vulnérables étaient placées dans l'objectif de les écarter de la société, tels les personnes âgées, les orphelins, les infirmes, les personnes souffrant de démence...

Suite à la dissociation de ces deux entités, les personnes âgées allaient bénéficier de soins particuliers et de meilleures conditions de vie.

En 1905, une prise de conscience apparaît, celle de porter son aide aux personnes dans le besoin, avec l'apparition de la cure médicale, ancêtre de l'EHPAD. L'habitat des personnes âgées dépendantes s'est affiné durant les années vers un habitat spécialisé. Pourtant malgré cette évolution, la société conserve la vision d'un lieu d'enfermement.<sup>26</sup>

<sup>25</sup> Dominique Argoud, « L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement ? »

<sup>26</sup> Michel Platzer et Béatrice Monnier, « Concevoir et construire un EHPAD »

MAÎTRISE DE L'INDIVIDU A L'EGARD DU SUPPORT	QUALIFICATION SOCIALE DU SUPPORT	
	Support invisible ou socialement admis <b>+</b>	Support stigmatisant <b>-</b>
<b>+</b>	Support désiré	Support assumé
<b>-</b>	Support ambigu	Support subi

Illustration (19), Variation des perceptions

« L'individu n'existe que dans la mesure, et seulement dans la mesure, où il est soutenu par un ensemble de supports. »<sup>27</sup>

Pour aller plus loin dans la réflexion, nous allons aborder la notion de « support » qui a été introduite dans la recherche « habitat et vieillissement ».

Un support peut-être de différents types ; matériel, social, symbolique ou imaginaire. Plus précisément on parle d'espaces, d'équipements, d'animations, de personnes...etc.<sup>28</sup>

Ce sont tous les éléments extérieurs qui maintiennent l'individu dans la société, qui font donc de l'individu ce qu'il est. Le support est une nécessité sociale mais également une envie individuelle.

Pour accepter le vieillissement et ses changements, il est important que le support renvoie un sentiment de maîtrise sur sa vie, en d'autres termes un sentiment de liberté.

Pour illustrer cela, dans certaines EHPAD, un résident ne peut aménager, par des couleurs ou du mobilier, sa chambre qui est pourtant son espace de vie principal. Ne pas pouvoir personnaliser son lieu de vie, revient à ne pas pouvoir « l'habiter » au sens fort du terme. Dans le cas présent, l'individu subit son habitat.

De plus, le support ne doit pas être stigmatisant, en d'autres termes, le support ne doit pas prévaloir sur l'individu. L'individu doit exister en tant qu'individu et non pas à travers son support.

<sup>27</sup> Martuccelli, « Grammaires de l'individu »

<sup>28</sup> Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabillon, Robert Grabczan, «Habitat et vieillissement»

	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants
	en milliers				en %			
<b>Ensemble des logements</b>	<b>35 407</b>	<b>28 984</b>	<b>3 476</b>	<b>2 948</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Individuel	19 744	16 376	1 933	1 435	55,8	56,5	55,6	48,7
Collectif	15 663	12 608	1 543	1 513	44,2	43,5	44,4	51,3
<b>Communes rurales</b>	<b>8 299</b>	<b>6 141</b>	<b>1 423</b>	<b>735</b>	<b>23,4</b>	<b>21,2</b>	<b>40,9</b>	<b>24,9</b>
Individuel	7 429	5 688	1 100	641	20,9	19,6	31,6	21,7
Collectif	870	453	323	95	2,5	1,6	9,3	3,2
<b>Unités urbaines de moins de 100 000 habitants</b>	<b>11 551</b>	<b>9 143</b>	<b>1 368</b>	<b>1 041</b>	<b>32,6</b>	<b>31,5</b>	<b>39,3</b>	<b>35,3</b>
Individuel	7 290	6 055	707	528	20,6	20,8	20,3	17,9
Collectif	4 261	3 088	661	512	12,0	10,7	19,0	17,4
<b>Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus</b>	<b>10 349</b>	<b>9 030</b>	<b>493</b>	<b>826</b>	<b>29,2</b>	<b>31,2</b>	<b>14,2</b>	<b>28,0</b>
Individuel	3 929	3 599	113	216	11,1	12,4	3,3	7,3
Collectif	6 420	5 431	379	610	18,1	18,8	10,9	20,7
<b>Unité urbaine de Paris</b>	<b>5 208</b>	<b>4 669</b>	<b>192</b>	<b>346</b>	<b>14,7</b>	<b>16,1</b>	<b>5,5</b>	<b>11,7</b>
Individuel	1 096	1 034	13	50	3,1	3,6	0,4	1,7
Collectif	4 111	3 636	179	296	11,6	12,5	5,1	10,0

Ces différents éléments démontrent le contraste de perception entre le logement individuel et l'institution.

L'EHPAD renvoie une perception péjorative pour deux raisons ;

- Dans un premier temps, l'établissement stigmatise la personne âgée dépendante, en réduisant l'individu à un statut de «vieux».

- Dans un second temps, l'établissement réduit le champ d'action de l'individu, en le privant de liberté.

L'établissement pour personnes âgées dépendantes est donc un support subi à l'inverse du logement individuel qui est un support désiré.

L'analyse précédente se base sur une généralisation des perceptions, elle n'est donc pas unanime.

En effet, dans la société actuelle, il y a une idéalisation de la maison individuelle, qui donne la perception positive d'un espace à soi.

De plus, l'INSEE s'est intéressé à la question des préférences en matière de types d'habitats. A la date du 1er janvier 2018, sur un ensemble de 35 407 000 logements référencés en France, 19 744 000 étaient des logements individuels soit 55,8 % contre 15 663 000 logements collectifs soit 44,2%. L'habitat individuel est d'autant plus favorisé pour les petites communes. Quant à l'habitat collectif, il est favorisé dans le cadre de résidences secondaires et de logements vacants.<sup>29</sup>

MAÎTRISE DE L'INDIVIDU A L'EGARD DU SUPPORT	QUALIFICATION SOCIALE DU SUPPORT	
	Support invisible ou socialement admis +	Support stigmatisant -
+	Logement individuel	Lieu de vie pour "personnes âgées" et sentiment de liberté
-	Logement individuel et dépendances	Maison de repos et de soins; EHPAD

↓ ↑

Statistiquement, il y a donc une préférence dominante pour le logement individuel, ce qui rejoint l'idée de l'idéalisation de ce type d'habitat en France soulevé précédemment.

Si l'EHPAD cherchait à s'inscrire dans la continuité de la maison individuelle, l'établissement devrait permettre à l'individu de se sentir libre.

Pour cela l'établissement ne doit pas être dit « total », en d'autres termes les rapports sociaux entre l'intérieur et l'extérieur doivent être maintenus ainsi que le maintien d'une liberté dans les actions quotidiennes, autrement dit les règles ne doivent en aucun cas régir entièrement la vie quotidienne de l'individu.

Mais ces pratiques ne sont souvent pas appliquées aujourd'hui dans les établissements.

## **II. L'habitat alternatif**

FLÈCHE= Le support agit sur cette limite  
 CERCLE VIDE= Limite privé d'un logement  
 CERCLE PLEIN =Lieu d'origine du support

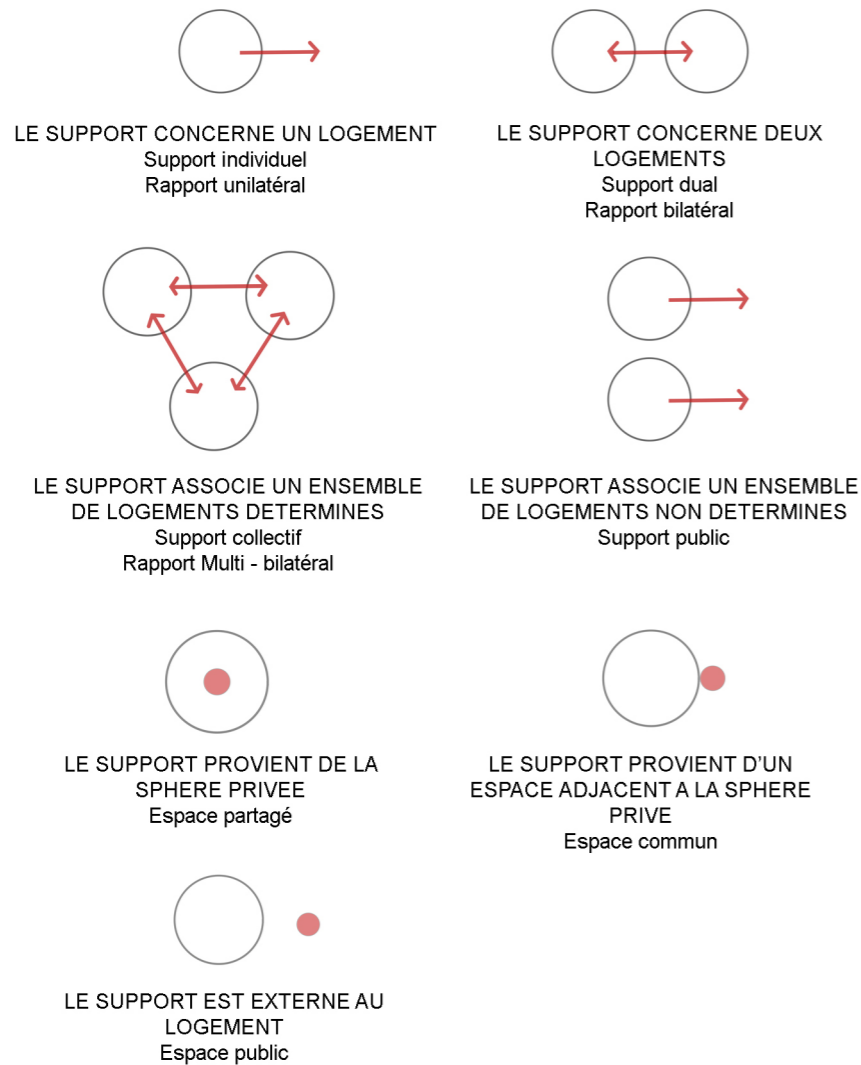


Illustration (22), Habitat et vieillissement, « Les supports »

## A. Recherche de typologies adaptées

### 1) Le support

Nous avons introduit précédemment la notion de support, exposé dans « habitat et vieillissement ».

Ces supports permettent un soutien qui va plus loin qu'un simple soutien technique, puisque non seulement, ils facilitent les actions quotidiennes mais ils permettent un épanouissement de l'individu. Pour illustrer cela, une infirmière à domicile représente une personne physique, comme support, elle permettra une assistance médicale pour maintenir le bien-être de l'individu. Un jardin partagé représente un espace comme support, il permettra des rencontres entre individus pour maintenir des liens sociaux.

Les supports ne permettent pas seulement de compenser une carence, mais offre aussi un épanouissement physique et psychologique de l'individu.

L'habitat ne reprend pas uniquement les biens matériels mis à disposition mais également les actions personnelles et impersonnelles.<sup>30</sup>

La première étape sera de quantifier les logements par support.

Le nombre de logements par support aura une influence sur les interactions sociales entre ses habitants ainsi que le rapport aux personnes extérieures. Ces recherches permettent l'analyse des différents liens entre les espaces, les personnes et leurs influences sur les interactions sociales. On distingue quatre systèmes qui peuvent se cumuler.

<sup>30</sup> Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabillon, Robert Grabczan, «Habitat et vieillissement»

1) Le support concerne un logement ;

C'est le cas de livraisons à domicile comme par exemple des courses alimentaires.

Les services amenés directement au logement permettent de ménager l'individu qui n'aura pas à se déplacer, cela facilite la vie notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cependant, ce type d'aide ne tisse pas de liens sociaux, ne stimule pas la mobilité, les liens avec l'extérieur et ainsi un isolement progressif peut être engendré.

Mais les supports peuvent être tout autre, telle que la visite d'un voisin, des enfants etc...

La question de l'intimité est donc engagée, auquel cas l'architecture doit pouvoir amener une réponse.

Dans ce système, c'est l'extérieur qui s'immisce dans un rapport unilatéral. L'individu n'a pas le besoin de devoir quitter son logement pour être en contact avec la société qui l'entoure.

On caractérisera le support comme étant domestique ou individuel.

2) Le support concerne deux logements ;

C'est le cas de deux voisins qui échangent dans un jardin partagé.

Chaque habitant représente le support de l'autre à la condition que l'individu soit simultanément support et supporté. Une relation forte est donc mise en place, de ce fait les habitants doivent s'apprécier et s'intéresser. Les deux habitants forment un duo. Cependant cette réciprocité peut être dite fragile, en l'absence d'un habitant, le second est isolé.

Dans ce système les deux habitants s'inscrivent dans un rapport bilatéral. On caractérisera le support comme étant dual.

3) Le support associe un ensemble de logements déterminés ;

Ce système comprend au minimum trois logements mais peut s'élargir. C'est le cas de l'habitat groupé, les habitants partagent, échangent ensemble. Dans ce système, l'habitat n'est plus centralisé, il s'inscrit dans un ensemble. « L'entre habitat » prime sur l'habitat particulier, on parle des espaces partagés. C'est une conception de vie qui demande un engagement particulier puisque l'individu doit participer à la vie collective pour faire fonctionner le système. La simple proximité assure d'une certaine façon une sécurité.

Cette collectivité peut être recluse, c'est le cas des béguinages ou ouverte sur la société.

Dans ce système la collectivité s'inscrit dans un rapport multi-bilatéral ou interpersonnel. On caractérisera le support comme étant collectif.

4) Le support associe un ensemble de logements non déterminés ;

Le support n'agit pas directement sur le logement, mais sur l'extérieur. C'est le cas d'une maison médicale ou d'un commerce. Autrement dit, si l'individu souhaite bénéficier de ce support, il devra quitter son logement, à l'inverse d'une relation unilatérale. De plus, le support ne définit pas une collectivité, au contraire, il s'ouvre sur un nombre indéfini de logements, à l'inverse d'une relation multi-bilatérale. Il permettra néanmoins d'offrir une meilleure qualité de vie pour les individus résidents à proximité. Le soutien est donc indépendant du logement. Les liens sociaux qui en découleront seront variables en fonction du type de support, un bar permettra de fortes interactions sociales à l'inverse d'un cabinet dentaire. La relation avec la société est exigée.

Dans ce système, on caractérisera le support comme étant public.

La seconde étape sera de connaître la provenance du support au regard du logement.

Cette interrogation questionne le déploiement du support qu'il soit une personne ou un espace, en d'autres termes le rapport au monde extérieur.

1) Le support provient de la sphère privée ;

Le support s'inscrit dans les limites du ou des logements. Étant compris dans la sphère privée, la question de l'intimité se pose. Ces supports sont qualifiés d'espaces partagés. Dans le cas d'un logement « kangourou » dans lequel une personne âgée cohabite avec un étudiant, le support représente les lieux de vie, tel que le salon, la cuisine.

2) Le support provient d'un espace adjacent à la sphère privée ;

Le support ne s'inscrit pas dans les limites du logement, mais une connexion directe avec le support est instaurée dans un ensemble architectural homogène. Ces supports sont qualifiés d'espaces communs. Dans le cas d'un habitat partagé, l'individu peut s'épanouir au travers de sa sphère privée mais également au travers d'espaces communs. Ces espaces permettent la fédération d'une collectivité, par le partage et l'échange. Ils peuvent être dans certains cas en lien avec l'espace public.

3) Le support est externe au logement.

Le support est détaché du logement. Il n'y a donc plus de connexion directe permettant un lien favorable comme les espaces adjacents vu précédemment. L'individu doit quitter son logement pour bénéficier du support, c'est le cas des commerces. Ces supports sont qualifiés d'espaces publics.

L'analyse théorique des supports est à intégrer dans le projet, puisqu'elle permet de faire un relevé de ce qui peut être soutien pour l'individu. Elle aura une incidence directe sur les rapports sociaux et permettra d'offrir de bonnes conditions de vie.

Dans l'ambition de concevoir un habitat adapté, cette étape est cruciale car elle permet de répondre aux besoins.

Les supports doivent être pensés à toutes les échelles.

A l'échelle du quartier, l'individu doit avoir accès à différents supports, commerce, culture, lieu de socialisation...

A l'échelle de l'habitat, des espaces contigus aux logements doivent être mis en place pour favoriser l'échange et le partage entre les habitants, et ainsi renforcer les liens sociaux.

On pourrait envisager une échelle plus grande, autrement dit à l'échelle du logement, comme le partage d'un logement entre deux générations, telle une cohabitation. Dans le cas présent, des espaces partagés devront être mis en place.



**Logements collectifs avec support interne**

1.		7.45. Habitat social, avec pro. et espace. com. Appartements protégés intergénérationnels (CH)
2.		7.46. Habitat social, avec pro.
3.		7.47. Habitat social avec espace communautaire Habitat groupé associé à une coopérative
4.		7.48. Habitat social, sans pro. ni espace com.
5.		7.49. Habitat groupé intergén., d'initiative, avec pro. et espace. com.
6.		7.50. Habitat groupé intergén., d'initiative, avec pro.
7.		7.51. Habitat groupé intergén., d'initiative, avec espace com.
8.		7.52. Habitat groupé intergén., d'initiative, sans pro. ni espace com. Immeuble classique avec entraide
9.		7.53. Résidence service sociale ou privée Appartements protégés mono-générationnels (CH), Sheltered house ou Extra Care Housing (GB) Chambre d'hôtes pr pers. âgées
10.		7.54. Habitat social pr personnes âgées, avec pro.
11.		7.55. Habitat social pr pers. âgées, avec espace com. Habitat groupé pr pers. âgées, via association
12.		7.56. Habitat social pr pers. âgées sans pro. ni espace com.
13.		7.57. Habitat groupé pr pers. âgées, d'initiative, avec pro. et espace com.
14.		7.58. Habitat groupé pr pers. âgées, d'initiative, avec pro.
15.		7.59. Habitat groupé pr pers. âgées, d'initiative, avec espace com.
16.		7.60. Immeuble privé de pers. âgées qui s'entraident

Illustration (23), Habitat et vieillissement, « Logements collectifs avec support interne »

**2) L'habitat partagé**

Aussi contradictoire que cela puisse paraître, le renforcement de l'autonomie de la personne âgée peut être permis par la solidarité sociale. Nous introduisons donc la notion d'interdépendance.

*« Quant à la question qui a été l'origine de ce travail, c'est celle des rapports de la personnalité individuelle et de la solidarité sociale. Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? car il est incontestable que ces deux mouvements, si contradictoires qu'ils paraissent, se poursuivent parallèlement. Tel est le problème que nous nous sommes posés. Il nous a paru que ce qui pouvait résoudre cette apparente antinomie c'est une transformation de la solidarité sociale, due au développement toujours plus considérable de la division du travail. »<sup>31</sup>*

En d'autres termes, pour le sociologue Emile DURKHEIM, l'individualisme et l'interdépendance ne sont pas contradictoires, mais à l'inverse complémentaires.

La personne âgée peut s'épanouir en tant qu'individu en s'associant à d'autres personnes.

Dans l'ambition de lutter contre l'isolement et de renforcer l'autonomie des personnes âgées dépendantes, l'habitat partagé semble une opportunité puisque la mise en place de supports prenant la forme d'espaces et de personnes favoriserait les liens sociaux.

<sup>31</sup> Durkheim, « De la division du travail social »



**Logements collectifs avec support contigu**

1.		8.61. Habitat social adjacent à une crèche
2.		Toujours un espace dédié au support
3.		8.62. Habitat social avec salle adjacente
4.		Toujours un espace dédié au support
5.		8.63. Habitants promoteurs d'un service pro. adjacent
6.		Toujours un espace dédié au support
7.		8.64. Habitat groupé avec salle adjacente
8.		Toujours un espace dédié au support
9.		8.65. Habitat social pr pers. âgées adjacent à une maison médicale
10.		Toujours un espace dédié au support
11.		8.66. Habitat social pr pers. âgées avec salle adjacente
12.		Toujours un espace dédié au support
13.		8.67. Habitants âgés responsables d'un service pro. adjacent
14.		Toujours un espace dédié au support
15.		8.68. Habitat groupé pr pers. âgées avec salle adjacente
16.		Toujours un espace dédié au support

Le nombre d'individus partageant un habitat, joue un rôle sur les liens sociaux. En effet, les rapports entre habitants seront différents dans un habitat de 20 logements par rapport à un habitat de 70 logements. A 20 logements, les habitants forment une communauté, un groupe dans lequel tout le monde se connaît. Alors que pour un habitat de 70 logements, l'individu fait partie d'un ensemble, les liens seront donc moins forts.

Dans ce type d'habitat, l'individu est à la fois support et supporté, autrement dit, un lien d'interdépendance lie les habitants. Chaque individu joue un rôle dans la communauté, tout en restant libre de ses actions et ses choix.<sup>32</sup>

L'habitat partagé est perçu comme un logement support, par opposition à l'institution, il est total. Autrement dit, le logement ne se limite pas seulement à la chambre. Il est donc nécessaire d'étudier les différents supports qui se rattachent à lui, ainsi que les liens qui les unissent.

En mettant en place des espaces partagés, la question de l'intimité se pose. L'architecture doit suggérer aux individus l'échange dans l'objectif d'un épanouissement social, sans altérer l'épanouissement personnel au travers de sa sphère privée, autrement dit effectuer une gradation du public vers le privé.

De plus, pour le bon fonctionnement de l'habitat, chaque individu doit s'investir dans la vie collective. Ce concept propose un mode de vie différent, très éloigné du mode de vie individualiste. D'un point de vue spatial, il permet également de mutualiser les espaces, comme par exemple les espaces utilitaires tels, la buanderie, le bureau... Ces espaces vont permettre la rencontre des habitants.

L'habitat partagé se place comme un « entre deux », et ne doit pas nécessairement être mono-générationnel comme c'est le cas des EHPAD.

Illustration (24), Habitat et vieillissement, « Logements collectifs avec support contigu »

<sup>32</sup> Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabillon, Robert Grabczan, «Habitat et vieillissement»



Illustration (25), Detot Sylvie, Les Colibres, Forcalquier

### 3) L'habitat intergénérationnel

Dans ce TFE, nous avons à plusieurs reprises questionné l'âge. Nous allons maintenant aborder la notion d'habitat intergénérationnel. Doit-on dans le cadre d'un habitat partagé jumeler les générations ? L'inter génération représente l'opportunité pour des individus de générations différentes de vivre ensemble. Ce type d'habitat peut être à plusieurs échelles, soit l'échelle de l'habitat tels des individus qui vivent dans un même ensemble résidentiel mais ne partagent pas le même toit, soit l'échelle du logement, tel un logement « kangourou » dans lequel deux générations cohabitent au sein d'un même logement.

« L'intergénérationnalité » peut être de deux types, soit une limite d'âge est mise en place, dans quel cas toutes les générations peuvent être représentées, soit il y a des tranches d'âges pour faire cohabiter des générations précises.

Toutes les générations sont concernées, autrement dit les étudiants, les personnes seules, les couples, les familles, les personnes âgées ... De ce fait, l'architecture doit permettre de s'adapter à tous types de besoins. Par exemple, dans le cas de la dépendance, penser aux personnes à mobilité réduite, en adaptant les salles de bains de barres d'appui.

De plus, l'habitat véhicule des valeurs. La volonté réciproque d'une cohésion entre les générations, donc entre les voisins, la volonté de rompre l'isolement, que ce soit des personnes âgées mais également des étudiants, mais aussi une volonté de proposer une nouvelle vision du « vivre ensemble » et ainsi offrir une meilleure qualité de vie aux habitants.<sup>33</sup>

<sup>33</sup> Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches, «L'habitat intergénérationnel»





Illustration (27), Detot Sylvie, Les Colibres, Forcalquier

*« On n'est pas tous venu pour les mêmes raisons, mais collectivement ça fait à la fois sens et richesse. »<sup>36</sup>*

Pierre LEVY, habitant des COLIBRES.

*« J'ai des enfants et des petits enfants, mais ils sont loin. Je me suis dit que je ne voulais pas vieillir seul ! Aujourd'hui, quand je traverse la cour et que je me fais interpeller par des enfants de 2 ans qui m'appelle par mon prénom et qui ont envie de monter dans ma brouette, je suis le plus heureux des hommes ! »<sup>37</sup>*

Emile RICARD, habitant des COLIBRES.

---

36 Chronique d'Eric Dehorter, « Ecohabitat participatif, l'exemple des Colibres à Forcalquier »

37 Chronique d'Eric Dehorter, « Ecohabitat participatif, l'exemple des Colibres à Forcalquier »

## B. Etude de cas

### 1) 1Toit2âges

1 Toit 2 âges est une association créée en 2009 par Mme Claire De Kerautem, pour promouvoir l'habitat intergénérationnel.

Les ambitions principales de 1 Toit 2 âges sont à la fois de lutter contre l'isolement des personnes âgées mais également d'aider les étudiants en quête de logements, soit un double objectif.

A la suite d'une sélection par candidature, l'étudiant et la personne âgée sont mis en relation. Pour faire le parallèle avec l'étude des supports effectuée dans le chapitre précédemment, ce système est un logement unique avec supports internes.

Le logement appartient à la personne vieillissante et doit contenir impérativement une chambre libre et meublée. L'habitat intergénérationnel comprend pour chaque individu une sphère privée, la chambre, ainsi que des espaces partagés, la cuisine, le salon... Autrement dit, l'habitat prône l'épanouissement social au travers de supports partagés, sans néanmoins altérer l'épanouissement individuel au travers de sa sphère privée.

Le concept se base sur un échange de bons procédés. La personne âgée bénéficie d'une présence rassurante, d'une aide physique pour les tâches fatigantes ainsi que d'un interlocuteur avec qui converser. De son côté, l'étudiant pourra bénéficier d'un logement à faible loyer, ainsi que d'un environnement calme pour étudier. Les deux individus sont liés par un contrat qui précise le niveau d'implication. Trois formules leurs sont proposées.



Illustration (28), 1 Toit 2 Âges, « Logo »

- La première formule, dite « service ». L'étudiant doit s'engager à apporter une présence régulière. Les tâches à effectuer reprennent les courses, l'accompagnement aux rendez-vous, l'initiation aux nouvelles technologies, la sortie des poubelles, les promenades, la cuisine, la lecture, la gestion des obligations administratives.

- La seconde formule, dite « Classique ». L'étudiant ne prend pas l'engagement d'effectuer des tâches physiques. Cependant, il offrira une compagnie bienveillante vis-à-vis de la personne âgée. Le loyer reste raisonnable mais supérieur à la formule service.

- La troisième formule, dite « Gratuite », proposée uniquement en France pour des problèmes de législation. Elle reprend le principe de la première formule à la différence de la gratuité du loyer pour l'étudiant.

Aujourd'hui l'association compte près de 500 binômes. La demande est en pleine expansion. La personne âgée doit avoir au minimum 50 ans, mais il n'y a pas d'âge limite, certains d'entre elles ont plus de 90 ans.

L'assistance médicale se fait par support externe, l'étudiant n'intervient pas pour les soins, c'est une personne spécialisée qui sera contactée. Cependant il peut soulager la personne âgée de contraintes liées au logement, notamment dans la formule service. Dans cette étude de cas, la question de la conception d'un habitat ne se pose pas, puisque le logement est existant. Toutefois ce concept pourrait être intégré à des constructions nouvelles.<sup>38</sup>

<sup>38</sup> 1Toit2âges, « qui sommes nous? »

Dans un projet qui vise à renforcer l'autonomie et à lutter contre l'isolement, tout en restant dans son logement, 1 Toit 2 âge est un bon exemple d'habitat alternatif. Le programme permet de rompre la solitude en introduisant des notions de partages et d'échanges, offrant à la fois à la personne âgée de bonnes conditions de vie, mais également un épanouissement physique et mental.

*« Dans un échange, chacun apporte quelque chose. Moi, j'offrais un logement plutôt confortable et j'espérais être une aide pour une étudiante méritante. Ma « coloc » - Hélène - est une jeune fille charmante, toujours de bonne humeur, courageuse, elle m'a apporté beaucoup de jours heureux, une aide efficace pour mon ordi C'est une fille qui remplit l'appart de sa jeunesse. Je serai triste quand elle partira mais je lui souhaiterai « longue et heureuse vie » car elle m'a donné bien plus que ce que je lui ai offert. Je remercie « 1 toit 2 âges » de m'avoir permis de vivre ces 2 expériences. »<sup>39</sup>*

Madame R (Sénior-Bruxelles)

*« J'ai passé ma vie professionnelle avec des jeunes. L'hébergement intergénérationnel me fait un peu retrouver un rythme scolaire que j'aime bien. Nos échanges d'idées me permettent de rester dans le coup. Nos partages sont aussi pratico-pratiques. Par exemple, un coup de pouce en informatique ! De temps en temps, nous prenons un repas en commun. Moment de convivialité, mais aussi de concertation. La richesse des relations intergénérationnelles est indéniable. »<sup>40</sup>*

Madame S (Sénior-Namur)

<sup>39</sup> 1Toit2âges, « Témoignages »

<sup>40</sup> 1Toit2âges, « Témoignages »



Illustration (29), STEKLE + FRAAS, « Brutopia »

## 2) BRUTOPIA

Bruxelles, 2010, 29 logements.

BRUTOPIA ou « l'utopie bruxelloise », résulte de l'envie d'une trentaine de familles, de concevoir un habitat groupé pour vivre d'une manière différente.

En 2008, une quinzaine de personnes ont approché l'agence d'architecture STEKLE + FRAAS architectes, pour leur proposer un projet d'auto promotion inédit. La conception du projet s'est faite de manière participative, entre les habitants et l'architecte. Des groupes de travail ont été mis en place pour permettre à chaque habitant de faire part de ses besoins en termes de logements. C'est un habitat «sur mesure».

Selon l'article 3 de l'ASBL ; « Le but de l'association est [...] de favoriser la cohésion et la cohabitation des habitants. Créer un lieu de rencontre culturel et social pour les habitants et les voisins de l'achat collectif. L'association peut aussi mettre en place l'infrastructure nécessaire pour atteindre ce but et faire l'appel aux contributions de ses membres, aux interventions d'instances officielles ou de sympathisants. »<sup>41</sup>

L'ambition première n'est pas de « vieillir ensemble » mais de s'épanouir en tant qu'individu dans une architecture collective qui soulignera les espaces communs et les contacts avec les habitants du quartier.

Ce projet intergénérationnel accueille une cinquantaine de personnes, avec des profils tous différents allant de 27 à 80 ans.

<sup>41</sup> Brutopia, « Habitat Groupé Solidaire »



Illustration 30, STEKLE + FRAAS, « Plans »

On retrouve infirmière, architecte, retraité, thérapeute, journaliste, enseignant... Cette mixité sociale fait la force de BRUTOPIA. L'échelle du projet permet une cohésion entre les habitants, tout le monde se connaît. Tous les habitants s'investissent au sein de la communauté, des groupes de travail ont été mis en place pour renforcer les liens intergénérationnels.

Le site se trouve à Bruxelles, proche du centre-ville et de la gare. Le projet est divisé en deux bâtiments, reliés par le biais d'un jardin collectif, entité majeure de la conception. Tous les espaces sont accessibles pour les mobilités réduites.

L'implantation se veut centrale, proche des commerces, des écoles, des crèches, des équipements et des transports. L'accessibilité de ces services permet à la fois de réduire les déplacements en voiture mais également de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir en bénéficier aisément.

Le projet BRUTOPIA permet d'offrir à des personnes le privilège d'habiter en plein cœur de Bruxelles, pour un prix raisonnable. Pour permettre une mixité sociale, une ventilation des prix a été mise en place, autrement dit le prix varie en fonction des prestations de l'appartement. Un appartement au 5ème étage avec une grande terrasse, coute plus cher qu'un appartement au 1er étage. De plus, les logements ont été vendus casco pour permettre aux habitants d'aménager leurs chez soi, à leurs images et selon leurs budgets.<sup>42</sup>

Le relevé de ces différents services a permis de déterminer le programme.

<sup>42</sup> ARCHI URBAIN, « Stekke + Fraas / Brutopia »

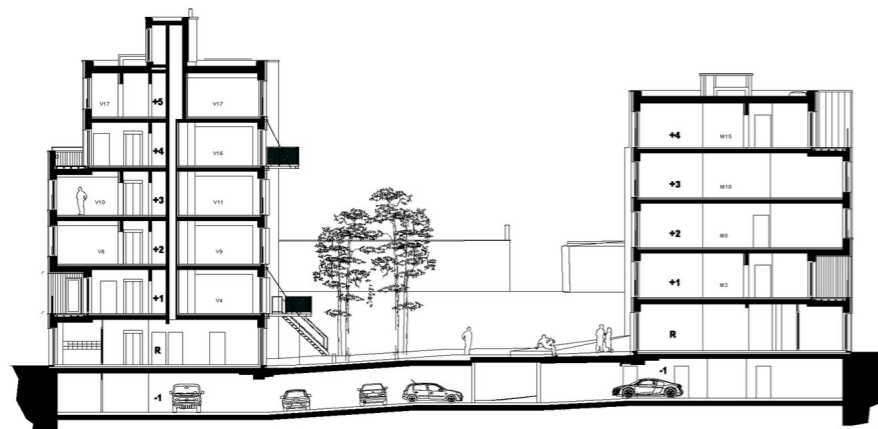


Illustration 31, STEKLE + FRAAS, « Coupe »

En effet, dès le commencement de la réflexion, il était question d'introduire des services accessibles au public dans l'habitat. L'objectif était de compléter les carences, pour faire de ce projet une plus-value pour le quartier.

BRUTOPIA associe les volontés d'une architecture simple, solidaire, travaillée, écologique et responsable.

Le rez-de-chaussée accueille des équipements accessibles au public, comme trois agences d'architectures, des bureaux et un support médical d'accueil pour les personnes âgées du voisinage. Les usages permettent de dynamiser le quartier. On trouve également des espaces communs aux habitants comme une grande salle commune et une buanderie. Les espaces communs sont des espaces de rencontres, de partages mis en relation avec le jardin. Ils font office d'espaces tampons entre le public et le privé.

Dans les étages se trouvent les 29 appartements allant de 73 à 154 m<sup>2</sup>, desservis par une coursive extérieure, pour le 1er et 4ème étage. Chaque logement est traversant est / ouest, et bénéficie d'un espace extérieur privatif. Les espaces de circulation sont conçus comme des lieux de rencontres. <sup>43</sup>

L'architecture permet de favoriser les interactions sociales, que ce soit avec le quartier ou entre les habitants. Une gradation du public vers le privé est mise en place.

*« Ce n'est pas seulement dans les innovations techniques qu'il faut chercher les modèles capables d'assurer notre avenir, mais dans de nouvelles relations humaines, fondées sur la confiance, la solidarité et le partage. » <sup>44</sup>*

<sup>43</sup> Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabillon, Robert Grabczan, «Habitat et vieillissement»

<sup>44</sup> Gauzin-Müller D, « Démontrer comment l'architecture et la programmation peuvent favoriser les relations humaines »



Illustration 32, BREITMAN & BREITMAN, « Ilôt BON-SECOURS »

### 3) Ilôt BON-SECOURS

Arras, 2010, 70 logements.

L'ilôt BON-SECOURS est une ancienne clinique qui appartenait à une institution religieuse et qui a été vendue en 2000 au bailleur social Pas-de-Calais Habitat. Une clause obligatoire figure dans le contrat de vente, celle d'incorporer un support pour les personnes âgées et les personnes à capacités altérées.

Pas-de-Calais Habitat s'est associé à l'agence d'architecture BREITMAN & BREITMAN pour la conception du projet dont l'ambition première était d'assurer une mixité sociale et intergénérationnelle. L'association DOWN UP a intégré le projet pour permettre un encadrement des habitants trisomiques, et ainsi permettre l'intégration de ces personnes dites différentes au travers de la formation, du logement, de la profession.

De plus, DOWN UP a participé activement à l'élaboration du projet, en collaborant avec les architectes. De par son expérience, l'association a pu apporter un regard avisé sur l'aménagement des espaces, dans l'objectif de concevoir un habitat adapté, favorisant « l'intergénérationnalité », les échanges et le partage.

60% des habitants sont des personnes retraitées vivant seule.<sup>45</sup>

Le site d'implantation est situé dans le quartier de la Préfecture, en centre-ville d'Arras. Le site, bien desservi par les transports en commun, offre une multitude de services, commerces, équipements de proximité.

---

<sup>45</sup> Cerdd, « L'ilôt Bon Secours de Pas-de-Calais Habitat à Arras »



Illustration 33, BREITMAN & BREITMAN, « Ilôt BON-SECOURS »

Le site d'implantation est situé dans le quartier de la Préfecture, en centre-ville d'Arras. Le site, bien desservi par les transports en commun, offre une multitude de services, commerces, équipements de proximité.

Le programme accueille à la fois du logement, des espaces communs mais également des équipements publics. L'îlot doit permettre une ouverture sur le quartier. Une étude sur les supports externes a été réalisée, pour combler les carences en équipement du quartier mais également pousser les habitants à quitter l'habitat pour bénéficier de services externes et donc stimuler la mobilité mais aussi les interactions sociales avec le monde extérieur. L'accès aux logements et aux équipements est dissocié. Les entrées sont aménagées comme des espaces de rencontres.

Dans les équipements, on retrouve une crèche, dans laquelle les personnes âgées et les personnes trisomiques peuvent échanger par le biais d'atelier avec les enfants mais également des bureaux et une surface commerciale.

Le projet intègre des espaces mis en communs pour renforcer les liens entre habitants. Il y a notamment une grande salle commune comprenant une cuisine, une bibliothèque et un espace informatique pour initier les personnes âgées aux nouvelles technologies. Des activités comme des cours de gymnastique sont organisés dans cet espace. Attendant à la salle commune, se trouve une grande terrasse bien orientée. Un kiosque à services a également été intégré dans le projet, c'est un espace ouvert aux habitants des logements et du quartier, qui permet d'offrir des services tel que la commande de produits alimentaires, qui permet d'aider les personnes à mobilité réduite.

En espace extérieur, on retrouve également des jardins suspendus dans les étages.

De plus, différents postes ont été créés pour permettre de répondre aux besoins spécifiques des habitants, autrement dit des personnes aux compétences spécifique sont mises au service des habitants pour leurs offrir les meilleures conditions de vie.<sup>46</sup> Par exemple, un support médicalisé ponctuel est proposé aux habitants le jour. BON-SECOURS favorise le maintien à domicile des personnes âgées.

Le projet comprend 70 logements indépendants, réservés à différents acteurs;

30 appartements pour les personnes dépendantes et non dépendantes,

25 appartements pour les couples avec ou sans enfants,

10 appartements pour des jeunes personnes trisomiques âgées de 20 à 40 ans,

5 appartements plus spacieux, pour des personnes aux revenus supérieurs.

De plus, une recherche de mixité fonctionnelle est mise en place, par exemple la terrasse de la crèche est mutualisée avec les appartements, perçus comme un point de rencontre.

On pourrait qualifier L'îlot BON -SECOURS de « laboratoire d'habitation ouvert aux innovations sociales et technologiques ».<sup>47</sup>

---

46 Pas-de-Calais habitat, « Ilôt Bon Secours - Résidence inter-générationnelle »

47 Olivier Masson, Damien Vanneste, Nathanaelle Baes-Cabtillon, Robert Grabczan, «Habitat et vieillissement»

*« Je pense que d'avoir un contact comme ça avec son voisinage est rassurant pour les personnes âgées seules. »*<sup>48</sup>

Témoignage, Nadine VIART, locataire à BON-SECOURS.

*«J'étais seule et j'ai dû vendre ma maison. J'ai été séduite par le projet. Aujourd'hui, je ne m'imagine pas dans un immeuble classique. Ici, on se voit le matin, je rends visite à une dame âgée tous les jours et si je tombe dans mon appartement, je sais qu'un voisin viendra m'aider.»*<sup>49</sup>

Témoignage, Frédérique GAMAIN, locataire à BON-SECOURS.

---

48 Pas-de-Calais habitat, « Ilôt Bon Secours - Résidence inter-générationnelle »

49 Cerdd, « L'îlot Bon Secours de Pas-de-Calais Habitat à Arras »

### **III. Une infrastructure motrice du «vivre ensemble»**



Tableau synoptique reprenant les formules architecturales envisagées

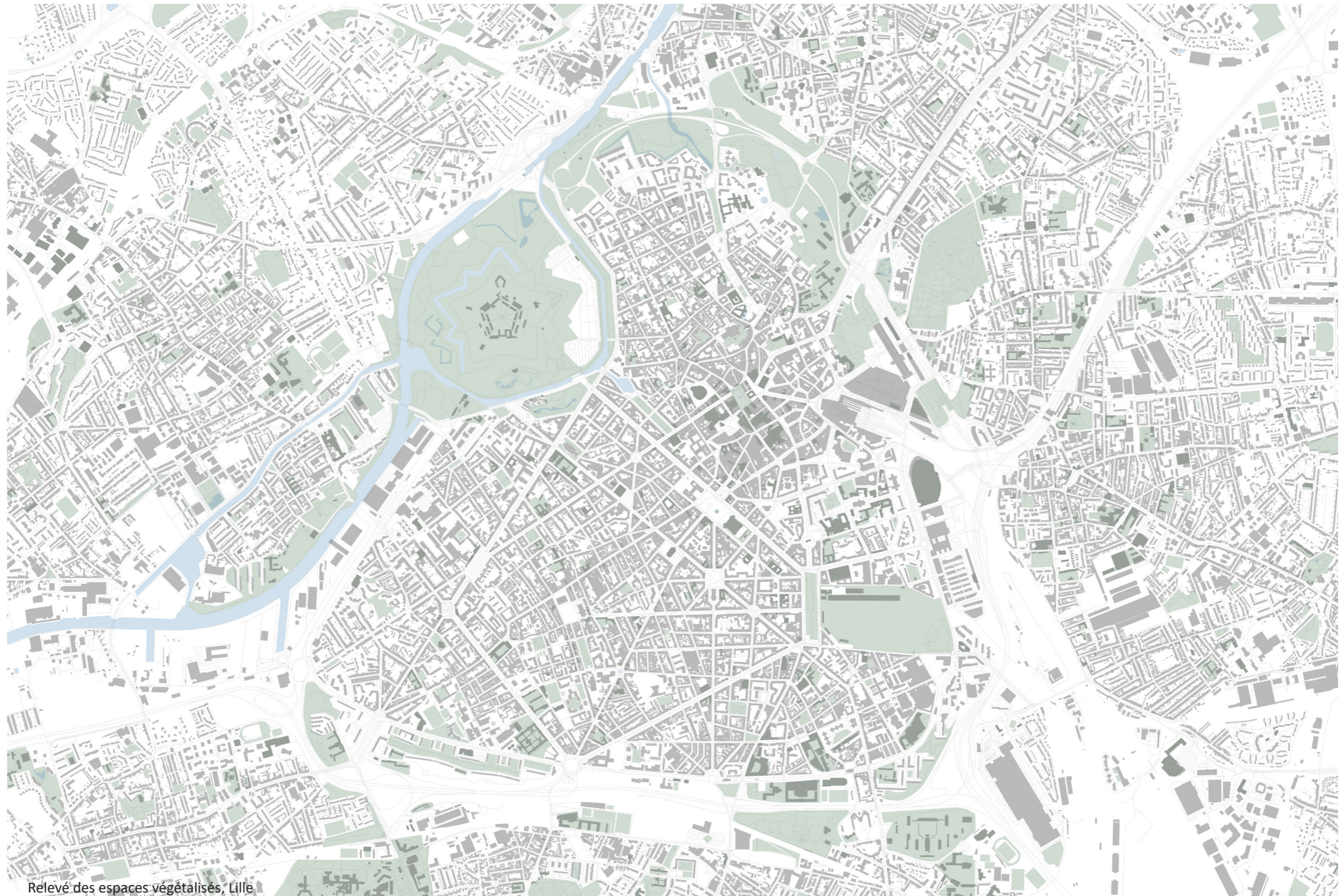
### 1) Le site

Maintenant que nous avons fait un constat sur la place de la personne âgée dépendante dans la société et l'étude de son lieu d'accueil principal, les EHPAD, nous sommes parvenus à la conclusion qu'ils permettaient d'offrir les soins nécessaires, mais ne permettaient pas un épanouissement total. A la suite de cela, nous avons pu introduire la notion d'habitat partagé, et ainsi analysé des conceptions existantes. La finalité du TFE est de tenter d'apporter une réponse, de concevoir un projet, sur base des connaissances apportés auparavant.

Dans un précédent chapitre, nous avons évoqué Lille comme lieu d'accueil pour le projet. En effet, nous avons pu démontrer que la ville sera particulièrement touchée par l'augmentation du nombre des séniors et donc que des problèmes liés à la mobilité et à la prise en charge de la dépendance se poseront de façon accrue dans les années à venir.

L'implantation est une étape importante dans l'élaboration d'un projet. Le site aura une incidence directe sur le projet. Cette étape nécessite donc un questionnement précis sur la proximité des services, qu'ils soient privés ou publics, sur l'accessibilité, sur la dynamique du quartier, sur l'intégration d'un habitat, sur les cadrages...

Dans l'ambition de lutter contre l'isolement et de renforcer l'autonomie des personnes âgées dépendantes, je me suis mise en quête d'un site permettant à la fois d'offrir un environnement végétal, paisible et sécurisant mais inscrit dans une dynamique urbaine, laissant la possibilité d'accès à de nombreux supports.





Photographie de « La plaine des vachers »

Après avoir fait le relevé des différents espaces végétales disponibles dans Lille, BOIS BLANC a suscité mon intérêt.

En effet, ce quartier dynamique de par la jeunesse de sa population et ses multiples services de proximité possède de nombreux espaces végétales, aujourd'hui non qualifiés.

De plus, BOIS BLANC qualifié « d'île » a la particularité d'être encerclé par la Deûle. A l'Est, une mise à distance de la voirie et des bâtiments laisse apparaître une bande végétale communiant avec l'eau. Un lien direct avec la citadelle est symbolisé par une promenade longeant la Deûle.

La plaine des vachers inscrite sur cette bande végétale semble être une opportunité. Ce parc présente certaines ambiguïtés quant à ses limites.

De plus, la proximité avec l'avenue de Dunkerque, axe principal desservant Lille, Lomme et Lambersart, fait de ce site, un lieu stratégique.

Nous l'avons vu précédemment, l'implantation aura un impact direct sur les rapports sociaux. Une conception en centre-ville permet de créer des liens avec le monde extérieur ainsi qu'entretenir le lien intergénérationnel. Mais pour cela, il faut que le programme permette une complémentarité entre le quartier et le site. Le programme doit combler les carences en équipement du quartier, pour amener des personnes extérieures à prendre place au sein du bâtiment mais doit également être « incomplet » pour à l'inverse inciter les habitants à quitter leurs logements pour bénéficier de services extérieurs.



Bois Blanc un quartier dynamique, relevé des supports externes

Pour obtenir cette complémentarité, un relevé des supports de proximité est nécessaire. On relève :

Des espaces pour le bien-être physique ; médecins, pharmacies, aides à domicile, kinésithérapeutes, cabinet médical, hôpital.

Des espaces religieux ; église, mosquée

Des espaces extérieurs ; parc, aire de jeux

Des espaces de socialisation ; bars, restaurants, associations

Des espaces de service à l'enfance ; Ecole, crèche

Des espaces de service commerciaux ; commerces

BOIS BLANC est donc un quartier dynamique, riche en supports. Le projet s'adressant à des personnes âgées dépendantes, une assistance médicale ponctuelle dans la journée doit être possible. La proximité d'un hôpital et de nombreux cabinets médicaux permettent de rendre ce support externe aux logements et ainsi un habitat non stigmatisant.

1947



1951



## 2) L'implantation

A l'échelle du quartier on remarque une ambiguïté à l'extrémité de la plaine des vachers. En effet, la voirie se confond avec la balade mise en place le long de l'eau.

En retraçant l'historique du site, on remarque que le tissu urbain du quartier Bois Blanc a subi de nombreuses modifications. Avant 1948, seule la Haute Deûle au nord était présente. L'actuelle plaine des vachers était un îlot résidentiel. La rue servait donc de desserte pour les logements.

Le tissu urbain n'a cessé d'évoluer notamment avec le creusement du bassin du Port, deuxième bras de la Deûle. Peu à peu les maisons à proximité de l'eau, ont disparu pour laisser place à des espaces végétales.

Les travaux du parc ont démarré en 1976, la voirie quant à elle, est laissée à l'identique.

Puis est apparue en 1947 le cheminement le long de l'eau. Dans un premier temps, il permettait de relier un ensemble de logements au sud avec le parc. Ensuite en 1995, il s'étend jusqu'à l'extrémité sud de BOIS BLANC, pour être relié finalement à la citadelle en 1999.

On aurait pu penser que le cheminement avait été conçu avec la Citadelle, élément fondamental de Lille, comme point de départ. Pourtant c'est le parc à l'initiative de cette balade, qui est aujourd'hui une entité importée de BOIS BLANC. La requalification du plan urbain doit permettre une reconnexion entre ces deux entités.



Relevé des entités présentes sur le site

Le projet de logements s'implanterait sur la partie Nord du parc, partie enclavée dans une zone résidentielle.

Pour maintenir le bord du parc et répondre aux enjeux à grande échelle, l'architecture devait s'inscrire de façon radicale en tenant compte de l'existant.

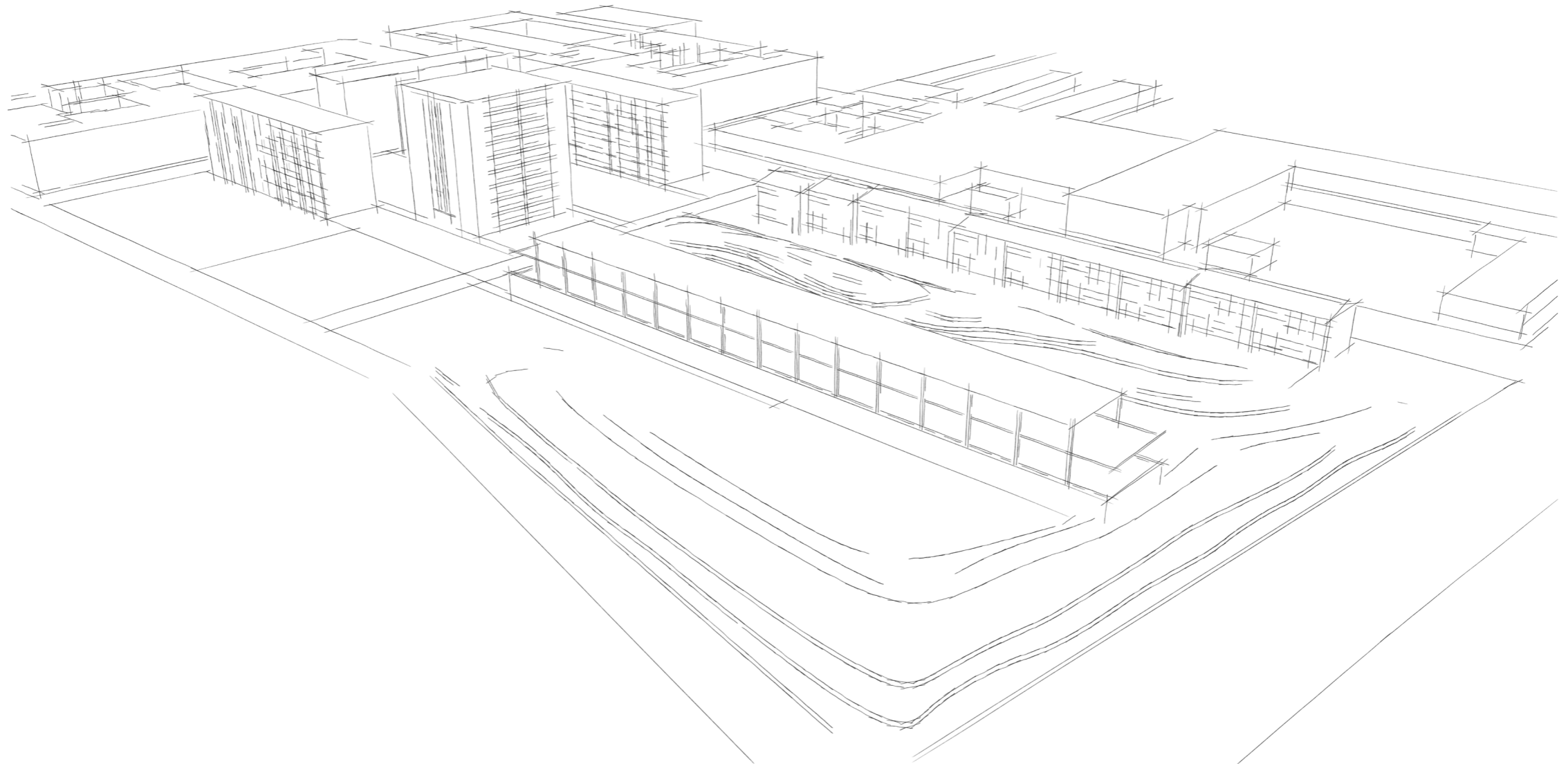
Les entités à prendre en compte sont, la topographie particulière du site, l'ensemble de logements attenants, l'avenue de dunkerque et le parc.

La prise de position finale a été l'inscription d'une barre dans la trame des bâtiments attenants au site. Le déplacement de la voirie permet de desservir le projet ainsi que de matérialiser les limites du parc.

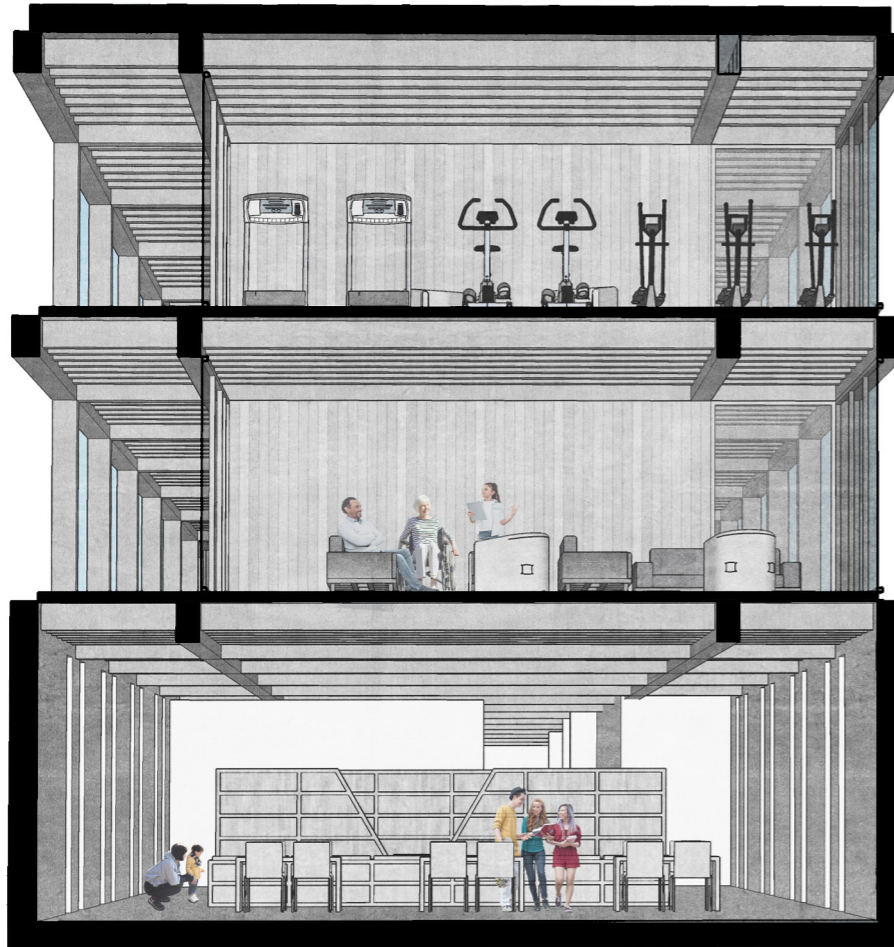
L'implantation permet finalement de marquer la fin du tissu urbain, de qualifier le parc, tout en conservant la mise à distance par la végétation.



Plan d'implantation



Axonometrie donnant un aperçu de la volumétrie



Coupe transversale représentant la bibliothèque et des espaces partagés

### 3) Le programme

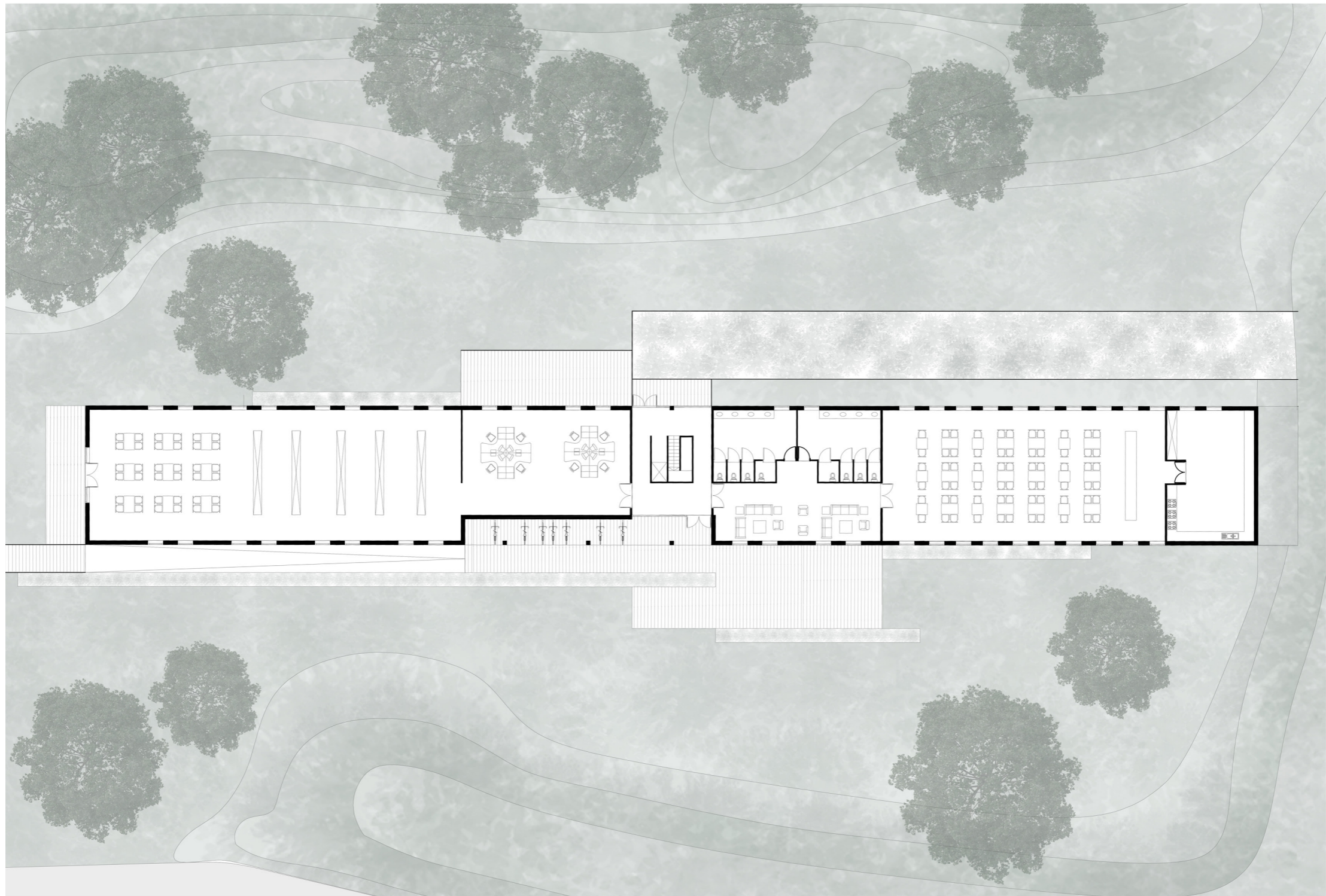
Le projet prend la forme d'un habitat partagé intergénérationnel, qui prône les interactions sociales au travers de différents types de supports, à la fois dans la sphère privée et dans des espaces adjacents communs et publics.

Le rez-de-chaussée comprend une bibliothèque et un restaurant public. Ces espaces permettent l'échange entre les habitants du quartier et ceux des logements.

L'implantation du bâtiment permet la hiérarchisation des sols. Au Nord-Ouest, des espaces extérieurs communs sont proposés aux logements, on retrouve une terrasse et des jardins partagés. Au Sud-Est, une grande terrasse est ouverte au public. Les espaces végétales sont laissés en friche.

Les niveaux supérieurs associent les logements privés à des espaces communs, qui permettent à la fois de mutualiser des usages mais également de renforcer les liens de la communauté. On compte des espaces de détente, un espace informatique pour sensibiliser les personnes âgées aux nouvelles technologies, un espace de sport pour entretenir la mobilité, un espace utilitaire buanderie.

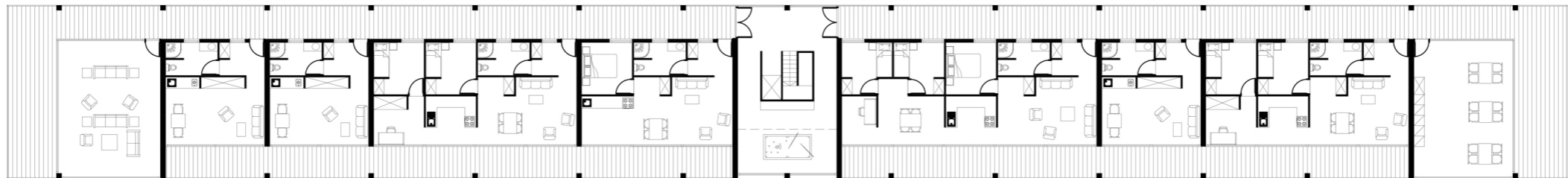
Pour les logements, les espaces de vie sont orientés Sud-Est, et les espaces nuit Nord-Ouest. On compte quatre types d'appartements. Des scénarios sont rattachés à chaque type.



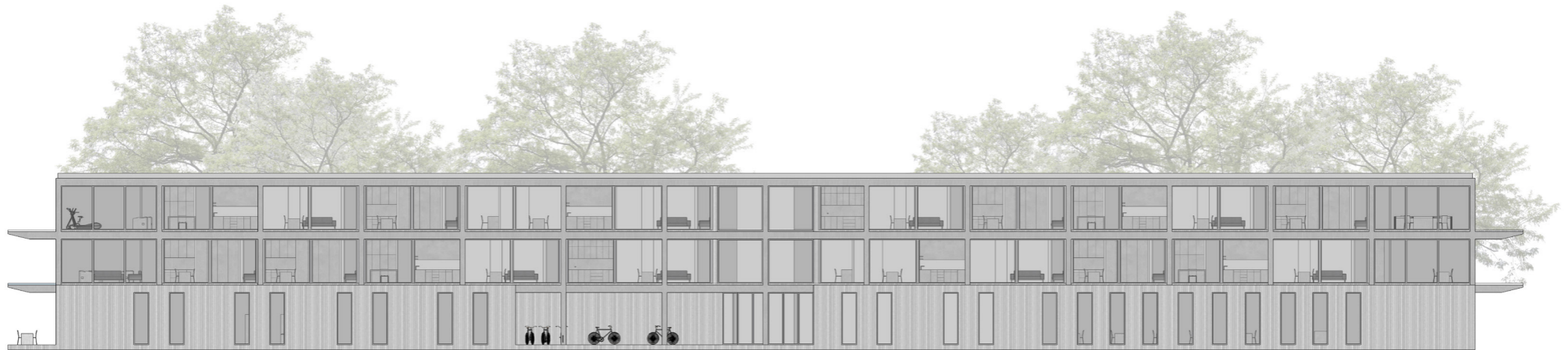
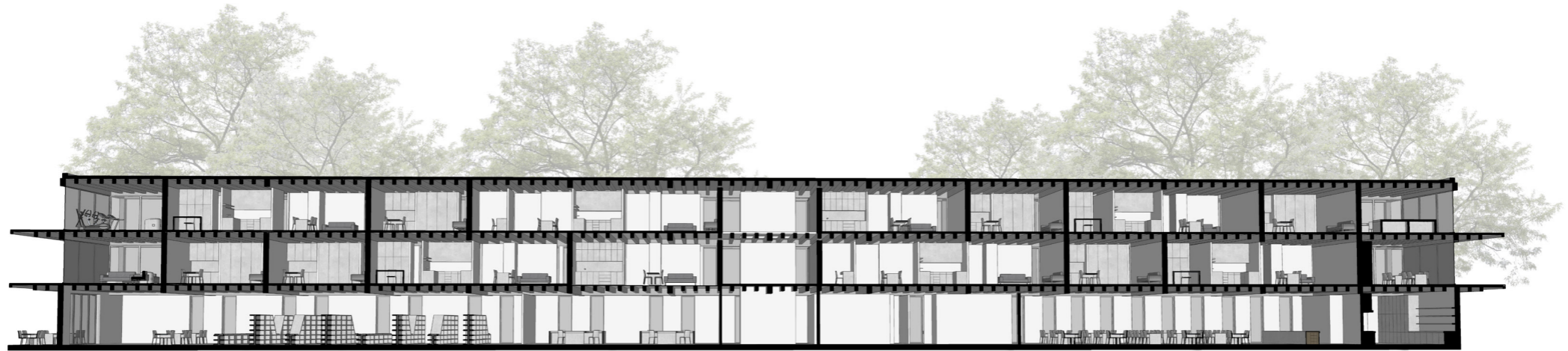
REZ-DE-CHAUSSEE

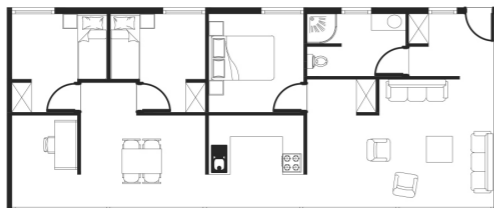
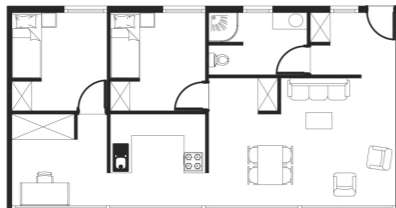
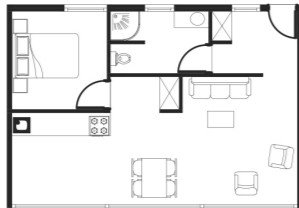
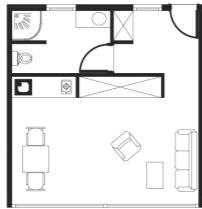


R+2



R+1





-6 studios de 34 m<sup>2</sup> pour des étudiants.

-2 appartements de type T2 de 51 m<sup>2</sup> pour une personne ou un couple de personne âgée dépendante ou indépendante.

-4 appartement de type T3 de 67 m<sup>2</sup> pour une cohabitation entre une personne âgée dépendante et un étudiant ou une famille.

-2 appartements de type T4 de 86 m<sup>2</sup> pour la cohabitation d'une famille avec un enfant handicapé et un étudiant ou une famille.

Les logements ayant pour ambition d'être partagés, l'aménagement permet de conserver une intimité au sein des logements en séparant les usages.

L'architecture traduit l'opposition du public et du privé par un changement d'écriture. Le rez-de-chaussée renvoi à l'image d'un socle opaque, tandis que dans les étages, la structure en ossature bois est révélée, laissant apparaître les logements privés mis à distance. Les espaces communs et espaces de circulation sont exposés pour créer une dynamique au sein du bâtiment, et mettre en avant la vie communautaire.

Le projet se place comme un habitat alternatif, il va permettre aux personnes âgées dépendante de vivre chez elle le plus longtemps possible, dans un cadre adapté et sécurisant. Le programme permet de lutter contre l'isolement, en incitant les habitants à partager et échanger ensemble. De plus, la confrontation des générations permet d'enrichir la communauté de par les expériences et les parcours de chacun.



## CONCLUSION

Ce travail de fin d'étude a permis le questionnement du « vivre ensemble » notamment, celui de la place qu'occupe la personne âgée dépendante dans la société actuelle. Dans l'objectif de concevoir un habitat adapté, il semblait nécessaire de comprendre le phénomène de vieillissement et les enjeux qui en découlent.

Nous avons pu constater que les changements physiques et psychologiques liés à la prise d'âge, demandaient une acceptation de l'individu pour lequel le lieu de vie peut jouer un rôle décisif. L'habitat pourra soit accompagner au mieux la personne âgée soit à l'inverse accentuer ses difficultés.

Dans une société toujours plus nombreuse et de plus en plus vieillissante c'est dès maintenant que nous devons nous questionner et anticiper pour permettre d'offrir une meilleure qualité de vie aux futures générations. En effet, l'augmentation importante du nombre de séniors dans les années à venir, suggère que des problématiques liées à la mobilité et à la prise en charge de la dépendance vont se poser de façon accrue dans les années à venir.

La société actuelle pousse peu à peu les personnes âgées à l'isolement. C'est d'autant plus réel pour les personnes âgées dépendantes en France qui sont catégorisés selon les critères d'une grille. La catégorisation généralise alors qu'il faudrait au contraire faire du cas par cas. L'architecture de par son programme pourrait donner accès à certains usages spécifiques, pour un épanouissement de l'individu. Aujourd'hui, lorsque le logement devient trop contraignant et qu'une assistance devient nécessaire, l'établissement pour personne âgée dépendantes est envisagé. Ces institutions sont très souvent éloignées des centres villes, ce qui ne facilite pas les interactions sociales, et donc accentue ce sentiment d'isolement.

Contrairement au logement individuel, les institutions renvoient une perception péjorative, par la stigmatisation du vieillissement et la réduction du champ d'action de l'individu. L'EHPAD permet d'offrir les soins dont l'individu a besoin mais ne permet pas un épanouissement total.

Après avoir fait ce constat et soulever des problèmes de société, nous pouvons nous questionner sur le rôle de l'architecture. Plus précisément, l'architecte peut-il intégrer la personne âgée dépendante au cœur de la société ?

Pour tenter d'apporter une solution architecturale adaptée il semblait nécessaire d'aborder la notion de supports, puisqu'ils font de l'individu ce qu'il est. Les supports, qu'ils soient matériels, sociaux, symboliques ou imaginaires, permettent un soutien qui va au-delà d'un simple support technique puisque que non seulement, ils facilitent les actions quotidiennes mais ils permettent un épanouissement de l'individu.

L'habitat partagé se positionne comme un logement support caractérisé « d'entre deux » Associer à un programme intergénérationnel, l'habitat partagé procure un sentiment sécurisant pour la personne âgée dépendante qui pourra bénéficier à la fois de calme à travers son logement mais également de dynamisme à travers des espaces mis en commun.

Après cette analyse théorique des supports et les liens sociaux qu'ils génèrent, il semblait intéressant de regarder trois conceptions architecturales existantes basées sur ce même principe.

1 Toit 2 Age, propose une solution programmatique développant des logements « Kangourou ». Autrement dit, la possibilité d'une cohabitation entre une personne âgée et un étudiant. Ce logement unique avec support interne, permet à la personne âgée de bénéficier d'une présence rassurante, d'une aide physique et d'un interlocuteur avec qui discuter. Dans cette étude de cas, on se place à l'échelle du logement.

BRUTOPIA et l'îlot BON –SECOURS se situent à l'échelle de l'habitat. Ces deux conceptions ont pour ambition de lutter contre l'isolement et de renforcer l'autonomie des personnes âgées. BRUTOPIA permet une réflexion sur les impacts du site d'implantation. Tandis que l'îlot BON-SECOURS, une réflexion sur les acteurs, plus précisément sur des typologies de logement en fonction de scénarios.

Le projet final résulte de tous les questionnements et réflexions qui ont pu être établis au sein de ce travail de fin d'études.

Le choix du site s'est avéré être une étape essentielle, puisqu'il aura un impact direct sur l'usage et les rapports sociaux. L'ambition première était de trouver une implantation permettant à la fois d'offrir un environnement végétal, sécurisant mais inscrit dans une dynamique urbaine, laissant la possibilité d'accès à de nombreux supports. La plaine des vachers à BOIS BLANC, quartier de Lille semblait être une opportunité. En effet, ce quartier dynamique au enjeux urbains de grande échelle, pouvait permettre une complémentarité de l'habitat et du quartier.

Les logements, prennent la forme d'un habitat partagé intergénérationnel dans lequel l'habitant peut s'épanouir comme individu au sein de sa sphère privée mais également s'épanouir socialement par le biais d'espace partagé, commun et public. Tout comme l'îlot BON-SECOURS, le programme propose différents types de logements envisagés selon des scénarios. Le projet permet ainsi de lutter contre l'isolement mais également de stimuler la personne âgée pour renforcer son autonomie.

Au fil des années une prise de conscience est apparue sur les conditions de vie des personnes âgées. Des solutions de logement adapté sont apportées mais la question de l'isolement de cette population demeure d'actualité. Souhaitons que les habitats alternatifs puissent se développer, pour offrir aux personnes âgées dépendantes un accès à de bonnes conditions de vie mais également au besoin du vivre ensemble.

Dans cette période de crise sanitaire, la question du «vivre ensemble» est d'autant plus légitime. Quelle place pouvons-nous donner aux habitats partagés dans une société actuelle contrainte de mettre en place des distances sociales ?

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de fin d'études a été possible grâce à l'aide et au soutien de plusieurs personnes à qui je souhaite témoigner toute ma reconnaissance.

Madame Agnès MORY pour ses conseils, son investissement et son suivi,

les enseignants de l'atelier ARO, messieurs Renaud PLEITINX, Olivier BOUREZ et Guilhem CHUILON pour leur pédagogie,

le personnel de la Résidence de France pour son amabilité et son témoignage,

mes parents qui m'ont permis de mener à bien ces études.

Edouard pour son écoute et son aide,

Gauthier pour ses encouragements,

Mes amis pour leurs soutien.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Larousse É. Définitions : vieillir - Dictionnaire de français Larousse [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vieillir/81922>
2. Dutilleux P. Les parcours de vie [Internet]. 2015 [cité 2 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
3. Marchand M. Regards sur la vieillesse. J Psychol. 2008;n° 256(3):22 6.
4. Marchand M. Regards sur la vieillesse. J Psychol. 2008;n° 256(3):22 6.
5. Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.
6. Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.
7. Espérance de vie à divers âges | Insee [Internet]. 2020 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631>
8. Le vieillissement de la population et ses enjeux - L'Observatoire des Territoires [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-vieillissement-de-la-population-et-ses-enjeux>
9. Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements - Insee Analyses Hauts-de-France - 59 [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3125065>
10. Guillemard A-M. Pourquoi l'âge est-il en France le premier facteur de discrimination dans l'emploi ? Retraite Soc. 1 juill 2007;n° 51(2):11 25.
11. Travail M du, Travail M du. La protection contre les discriminations [Internet]. Ministère du Travail. 2020 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcèlement/article/la-protection-contre-les-discriminations>
12. Larousse É. Définitions : isolement - Dictionnaire de français Larousse [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/isolement/44469>
13. Marchand M. Regards sur la vieillesse. J Psychol. 2008;n° 256(3):22 6.

14. Champvert P. Pour une politique de l'âge respectant éthique et économie. Actualité et dossier de santé publique [Internet]. déc 2013;(85). Disponible sur: <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Adsp?clef=142>
15. Qu'est-ce que la grille Aggir ? | service-public.fr [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229>
16. Retraite C. Grille AGGIR : évaluation du degré de dépendance GIR [Internet]. Cap Retraite. 2016 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.capretraite.fr/prevenir-dependance/perte-d-autonomie-et-maintien-a-domicile/grille-aggir/>
17. Personnes âgées dépendantes – Tableaux de l'économie française | Insee [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277754?-sommaire=4318291>
18. Lecroart A, Froment O, Marbot C, Roy D. Projection des populations âgées dépendantes. Doss Solidar Santé. sept 2013;(43):28.
19. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
20. Dutilleux P. Les parcours de vie [Internet]. 2015 [cité 2 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
21. Ehpad : Hébergement pour les personnes âgées dépendantes [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.ehpad.com/>
22. Meyer S. La Dépression en EHPAD, un diagnostic à ré-évaluer.... :9.
23. Souchon S, Nogues F, Jibidar H, Fondop E, Lezy-Mathieu A-M. L'architecture peut-elle être source de maltraitance ? Gerontol Soc. 2006;29 / n° 119(4):75 84.
24. Souchon S, Nogues F, Jibidar H, Fondop E, Lezy-Mathieu A-M. L'architecture peut-elle être source de maltraitance ? Gerontol Soc. 2006;29 / n° 119(4):75 84.
25. Argoud D. L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement? [Internet]. 2008 [cité 15 févr 2020]. Disponible sur: <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-habitat-pour-les-personnes-agees2008.pdf>
26. Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.

27. Martuccelli D. Grammaires de l'individu. Paris: Gallimard; 2002. 712 p. (Collection Folio/essais).
28. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
29. Le parc de logements en France au 1er janvier 2018 - Insee Focus - 126 [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3620894>
30. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
31. Durkheim E. De la division du travail social [Internet]. 8e éd. les presses universitaires de France; 1967. 416 p. (Bibliothèque de philosophie contemporaine). Disponible sur: [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/division\\_du\\_travail/division\\_travail\\_1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail_1.pdf)
32. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
33. L'habitat intergénérationnel [Internet]. Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches. 2020 [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/autres-solutions-de-logement/lhabitat-intergenerationnel>
34. Qui sont les colibres ? [Internet]. Les colibres. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <http://lescolibres.jimdofree.com/qui/>
35. Les enjeux auxquels nous souhaitons contribuer à répondre [Internet]. Les colibres. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <http://lescolibres.jimdofree.com/pour-quoi/enjeux/>
36. (225) Chronique d'Eric Dehorter: Ecohabitat participatif, l'exemple des Colibres à Forcalquier. - YouTube [Internet]. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=x9gHAaeCk28>
37. (225) Chronique d'Eric Dehorter: Ecohabitat participatif, l'exemple des Colibres à Forcalquier. - YouTube [Internet]. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=x9gHAaeCk28>
38. Qui sommes-nous? [Internet]. 1Toit2Ages. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.1toit2ages.be/qui-sommes-nous>

39. 1Toit2Ages - Logement intergénérationnel [Internet]. 1Toit2Ages. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.1toit2ages.be>
40. 1Toit2Ages - Logement intergénérationnel [Internet]. 1Toit2Ages. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.1toit2ages.be>
41. Brutopia [Internet]. Habitat Groupé Solidaire. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.habitat-groupe.be/habitat-alternatif/habitat-ecologique/brutopia/>
42. (225) ARCHI URBAIN (08/11) : Stekke + Fraas / Brutopia - YouTube [Internet]. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=549yPWHNEvs>
43. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
44. Gauzin-Müller D. Démontrer comment l'architecture et la programmation peuvent favoriser les relations humaines. :27.
45. L'îlot Bon Secours de Pas-de-Calais Habitat à Arras [Internet]. cerdd, centre ressource du développement durable. [cité 26 mai 2020]. Disponible sur: <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Initiatives-territoires-durables/L-ilot-Bon-Secours-de-Pas-de-Calais-Habitat-a-Arras>
46. (225) Pas-de-Calais habitat : Ilôt Bon Secours - Résidence inter-générationnelle - YouTube [Internet]. [cité 26 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=hZKvV-Goq0>
47. Masson O, Vanneste D, Baës-Cabillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillessement.pdf>
48. L'îlot Bon Secours de Pas-de-Calais Habitat à Arras [Internet]. cerdd, centre ressource du développement durable. [cité 26 mai 2020]. Disponible sur: <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Initiatives-territoires-durables/L-ilot-Bon-Secours-de-Pas-de-Calais-Habitat-a-Arras>
49. (225) Pas-de-Calais habitat : Ilôt Bon Secours - Résidence inter-générationnelle - YouTube [Internet]. [cité 26 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=hZKvV-Goq0>

## ICONOGRAPHIE

### 1 Couverture ;

La dépression et les aînés [Internet]. Euforia. 2019 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://info.euforia.ca/la-depression-et-les-aines/>

Buzz A. Les troubles du comportement des personnes âgées [Internet]. Proformed. 2018 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.proformed.fr/actualites/les-troubles-du-comportement-des-personnes-agees/>

La dépression chez les personnes âgées : symptômes et procédures à adopter [Internet]. Clinique les Oliviers. 2018 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://cliniqueloliviers.net/fr/actualites/la-d%C3%A9pression-chez-les-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-symp%C3%B4mes-et-proc%C3%A9dures-%C3%A0-adopter>

Suicide des personnes âgées : toujours un tabou - GDP Vendôme [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <http://bien-vivre-chez-soi.com/suicide-personnes-agees-toujours-tabou/>

Hospitais deverão comunicar delegacia sobre casos de maus tratos a idosos [Internet]. Forquilha Notícias. 2017 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.forquilha-noticias.com.br/hospitais-deverao-comunicar-delegacia-sobre-casos-maus-tratos-idosos/>

Depressed Old Man Hiding His Face Stock Photo (Edit Now) 345228923 [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.shutterstock.com/image-photo/depressed-old-man-hiding-his-face-345228923>

Depressed Grandpa Stock Photos And Images - 123RF [Internet]. 123RF Stock Photos. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: [https://www.123rf.com/stock-photo/depressed\\_grandpa.html?imgtype=1&alttext=1&orderby=4&sti=nd8ck78sdejuo1spdt|&mediapopup=41381893](https://www.123rf.com/stock-photo/depressed_grandpa.html?imgtype=1&alttext=1&orderby=4&sti=nd8ck78sdejuo1spdt|&mediapopup=41381893)

Eenzame ouderen [Internet]. Doneeractie.nl. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.doneeractie.nl/eenzame-ouderen/-39733>

2 Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière », Le photographe Didier Carluccio sublime la personne âgée [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: [https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire\\_44184/le-photographe-didier-carluccio-sublime-la-personne-agee\\_9950140.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire_44184/le-photographe-didier-carluccio-sublime-la-personne-agee_9950140.html)

3 Didier Carluccio, « Le grand âge », dans Baqué P. Vieillesse en détresse dans les Ehpad [Internet]. Le Monde diplomatique. 2019 [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/03/BAQUE/59611>

4 Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017. P16

5 Insee, Espérance de vie à la naissance selon le sexe en 2018 | Insee [Internet]. 2020 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631>

6 ANCT, Le vieillissement de la population et ses enjeux - L'Observatoire des Territoires [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-vieillissement-de-la-population-et-ses-enjeux>

7 Insee, « nombre de personnes âgées dans la MEL », Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements - Insee Analyses Hauts-de-France - 59 [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3125065>

8 Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière », dans Le photographe Didier Carluccio sublime la personne âgée [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: [https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire\\_44184/le-photographe-didier-carluccio-sublime-la-personne-agee\\_9950140.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire_44184/le-photographe-didier-carluccio-sublime-la-personne-agee_9950140.html)

9 Didier Carluccio, « Le grand âge en lumière », dans DIDIER CARLUCCIO [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: [http://www.visavisphoto.com/archives2017/161-FE-VRIER\\_2\\_DIDIER\\_CARLUCCIO/photo3.html](http://www.visavisphoto.com/archives2017/161-FE-VRIER_2_DIDIER_CARLUCCIO/photo3.html)

10 Illustration (10), DOCPLAYER, « Grille AGGIR » dans Le modèle «AGGIR» Fiche simplifiée d'évaluation CNAMTS - PDF Free Download [Internet]. [cité 26 mai 2020]. Disponible sur: <https://docplayer.fr/20981554-Le-modele-aggir-fiche-simplifiee-d-evaluation-cnamts.html>

11. Illustration (11), Cap retraite, « Évaluer le degré de dépendance (GIR) avec la grille AGGIR. », dans Retraite C. Grille AGGIR : évaluation du degré de dépendance GIR [Internet]. Cap Retraite. 2016 [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.capretraite.fr/prevenir-dependance/perte-d-autonomie-et-maintien-a-domicile/grille-aggir/>

12. Illustration (12), Insee, statistique de l'état civil et estimation de la population, Personnes âgées dépendantes – Tableaux de l'économie française | Insee [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277754?sommaire=4318291>

13 Résidence d'Amboile, EHPAD, Ormesson-sur-Marne, Ehpads d'Ormesson-sur-Marne (94) [Internet]. SOPREMA Futur. [cité 25 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.soprema-futur.fr/realisations/erp-publics/ehpad-ormesson-marne/>

14 Plan d'implantation, Résidence d'Amboile, dans Géoportail [Internet]. [cité 27 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

15 Plan REZ, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne, dans Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.

16 Plan R+1, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne, dans Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.

17 Plan R+2, Résidence d'Amboile, Ormesson-sur-Marne, dans Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.

18 Pierre Puget, La vieille Charité, Marseille dans Platzer M, Monnier B, Chemetov P. Concevoir et construire un EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Moniteur. 2017.

19 Variation des perceptions, dans Masson O, Vanneste D, Baës-Cabtillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

20 Insee, Le parc de logements en France au 1er janvier 2018 - Insee Focus - 126 [Internet]. [cité 24 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3620894>

21 Variation des perceptions, dans Masson O, Vanneste D, Baës-Cabtillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

22, Habitat et vieillissement, « Les supports », dans Masson O, Vanneste D, Baës-Cabtillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

23, Habitat et vieillissement, « Logements collectifs avec support interne » dans Masson O, Vanneste D, Baës-Cabtillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

24, Habitat et vieillissement, « Logements collectifs avec support contigu » dans Masson O, Vanneste D, Baës-Cabtillon N, Grabczan R. Habitat et vieillissement [Internet]. 2015 [cité 5 janv 2020]. Disponible sur: <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

25 Detot Sylvie, Les Colibres, Forcalquier dans Voir des constructions bois en Provence Alpes Cote d'Azur [Internet]. Le site internet de la filière bois des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. [cité 28 mai 2020]. Disponible sur: <http://www.fibois04-05.com/voir-les-realizations/>

26 Plan masse Les Colibres, Forcalquier, dans « Voir des constructions bois en Provence Alpes Cote d'Azur » [Internet]. Le site internet de la filière bois des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. [cité 28 mai 2020]. Disponible sur: <http://www.fibois04-05.com/voir-les-realizations/>

27 Detot Sylvie, Les Colibres, Forcalquier dans Voir des constructions bois en Provence Alpes Cote d'Azur [Internet]. Le site internet de la filière bois des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. [cité 28 mai 2020]. Disponible sur: <http://www.fibois04-05.com/voir-les-realizations/>

28 1 Toit 2 Âges, « Logo », dans 1 Toit 2 Âges [Internet]. Habitat Groupé Solidaire. [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <https://www.habitat-groupe.be/habitat-alternatif/habitat-intergenerationnel/1-toit-2-ages/>

29, STEKLE + FRAAS, « Brutopia » dans Brutopia / stekke + fraas [Internet]. ArchDaily. 2015 [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <http://www.archdaily.com/641278/brutopia-stekke-fraas/>

30, STEKLE + FRAAS, « Plans » dans STEKLE + FRAAS, « Brutopia » dans Brutopia / stekke + fraas [Internet]. ArchDaily. 2015 [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <http://www.archdaily.com/641278/brutopia-stekke-fraas/>

31, STEKLE + FRAAS, « Coupe » dans STEKLE + FRAAS, « Brutopia » dans Brutopia / stekke + fraas [Internet]. ArchDaily. 2015 [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <http://www.archdaily.com/641278/brutopia-stekke-fraas/>

32, BREITMAN & BREITMAN, « Îlot BON-SECOURS » dans Olivier Masson : Îlot Bon Secours [Internet]. calameo.com. [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <https://www.calameo.com/books/005137497cb6a4e4a5530>

33, BREITMAN & BREITMAN, « Îlot BON-SECOURS » dans Olivier Masson : Îlot Bon Secours [Internet]. calameo.com. [cité 2 juin 2020]. Disponible sur: <https://www.calameo.com/books/005137497cb6a4e4a5530>

34, Géoportail, « Evolution du tissu urbain », Géoportail [Internet]. [cité 27 mai 2020]. Disponible sur: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

**ANNEXES**



Espaces végétals, Lille



La plaine des Vachers



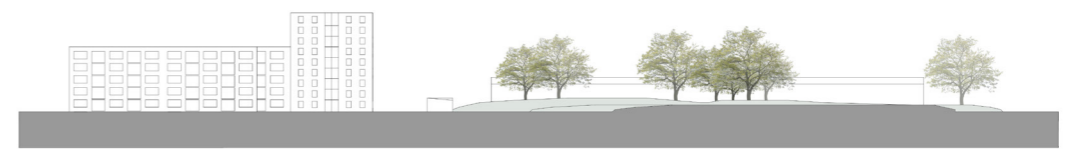
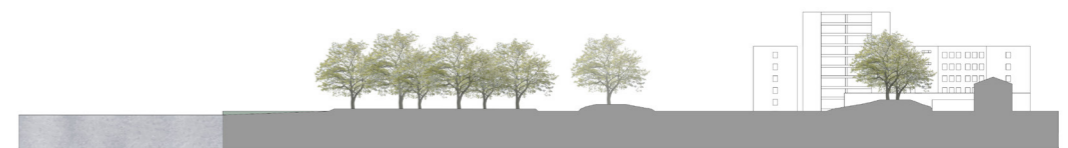
Les axes principaux



Ambiguïté urbaine



Les supports externes



Coupes

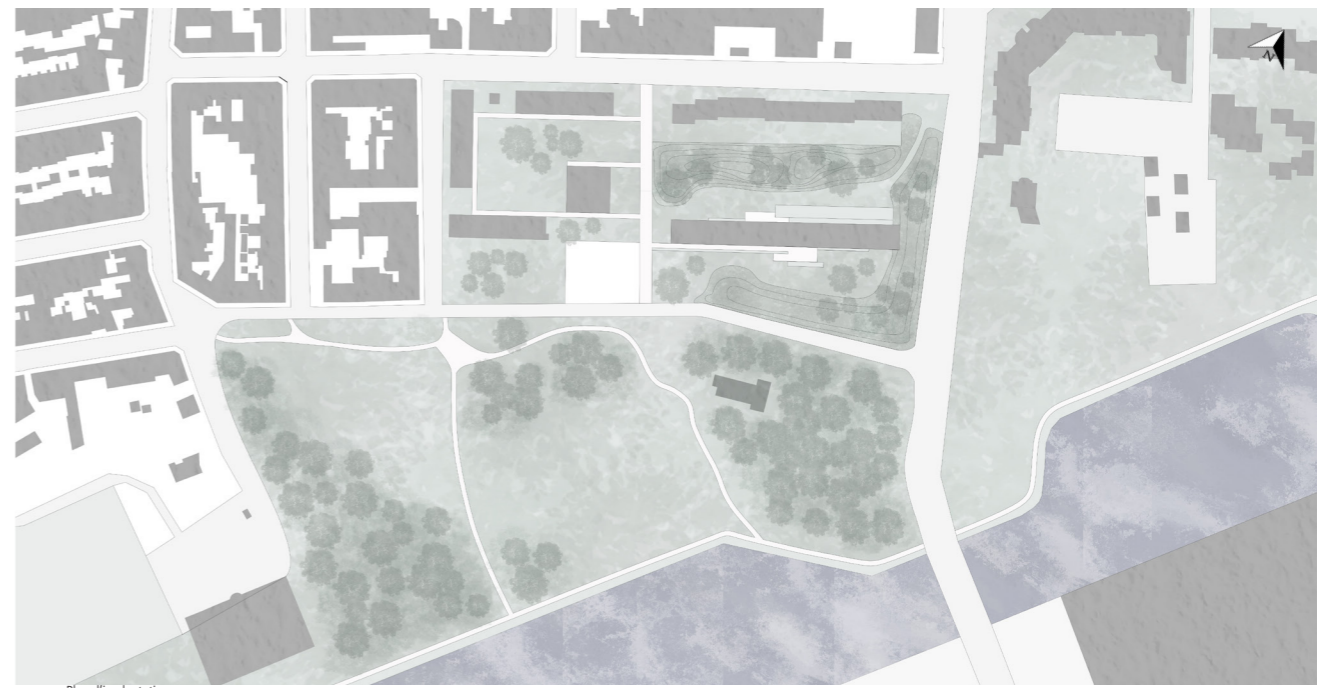
Depuis des années des questions se posent autour du vieillissement. Dans une société toujours plus nombreuse et de plus en plus vieillissante, c'est dès maintenant que nous devons nous questionner et anticiper pour permettre d'offrir une meilleure qualité de vie aux futures générations. En effet, l'augmentation importante du nombre de séniors dans les années à venir, suggère que des problématiques liées à la mobilité et à la prise en charge de la dépendance vont se poser de façon accrue dans les années à venir. La société catégorise et pousse les personnes âgées dépendantes à l'isolement dans des

établissements stigmatisants et excentrés. Le rôle de l'architecte est de tenter d'apporter des solutions adaptées permettant à la fois de lutter contre l'isolement mais également de renforcer l'autonomie. L'habitat partagé se positionne comme un « entre deux », entre la maison individuelle et l'institution. Associé à un programme intergénérationnel, l'habitat permettrait un épanouissement de l'individu au travers de sa sphère privée mais également un épanouissement social au travers d'espaces partagés. Dans un projet à l'ambition de faciliter les interactions sociales, des connexions doivent être

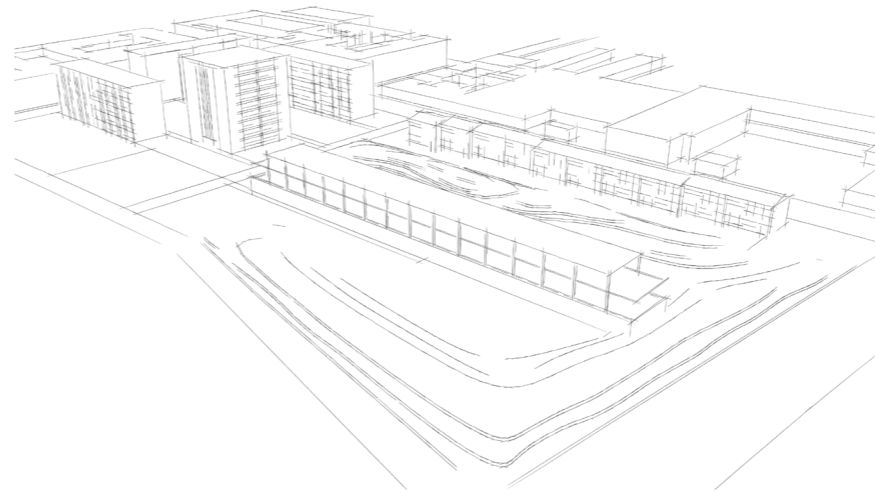
établies à toutes les échelles. L'architecture proposée à la Plaine des Vachers permet d'offrir un environnement végétal rassurant et apaisant inscrit dans une dynamique urbaine. La complémentarité mise en place entre le quartier et l'habitat permet d'ouvrir les logements sur le monde extérieur. De plus, une gradation du public au privé au sein de l'habitat permettra une vie communautaire sans entraver l'intimité de l'individu. Cette infrastructure se positionne comme un début de réponse au « vivre ensemble », en intégrant la personne âgée dépendante au cœur de la société.

« Le vivre ensemble »

Référent interne : Agnès Mory, Atelier ARO: Renaud Pleitinx, Olivier Bourez, Guilhem Chuilon



Plan d'implantation



Volumétrie

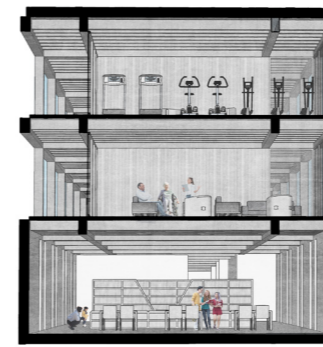


Les entités existantes



Elevation Sud-Est

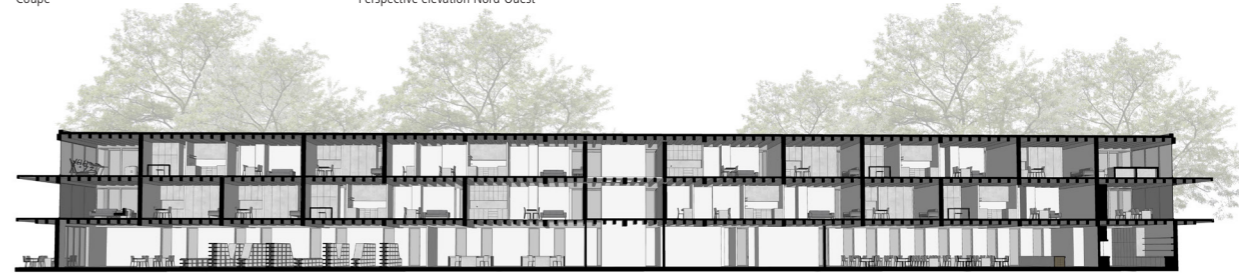
**« Le vivre ensemble »**  
 Référent interne : Agnès Mory, Atelier ARO: Renaud Pleitinx, Olivier Bourez, Guilhem Chuilon



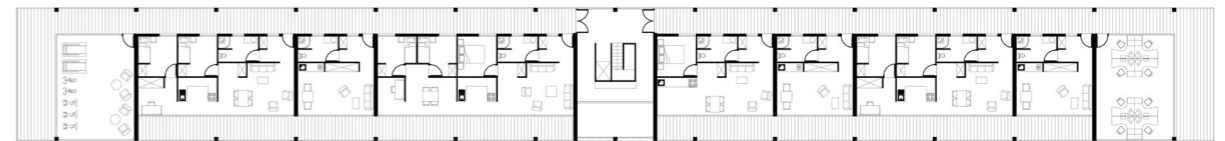
Coupe



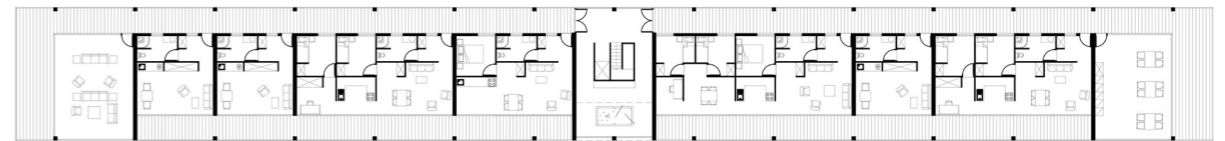
Perspective elevation Nord-Ouest



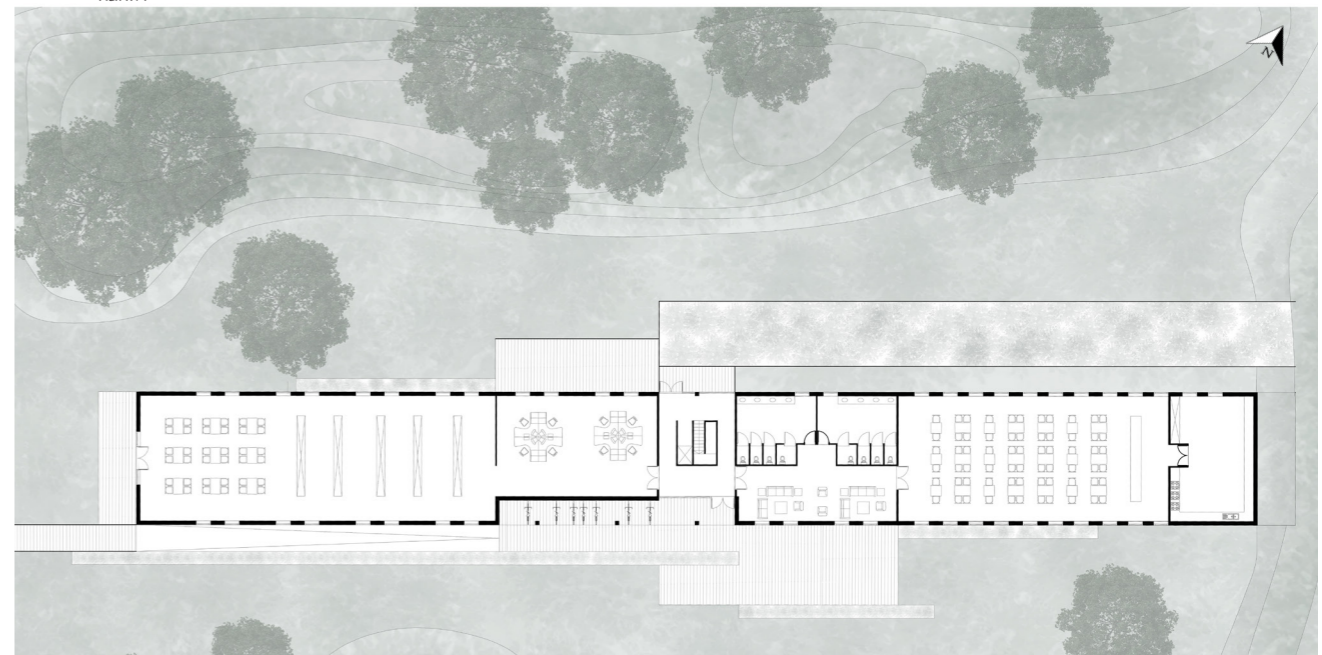
Coupe



Plan R+2



Plan R+1



Plan REZ

« Le vivre ensemble »

Référent interne : Agnès Mory, Atelier ARO: Renaud Pleitinx, Olivier Bourez, Guilhem Chuilon

